



Transports et Infrastructure

RAPPORT ANNUEL

2022-2023

Transports et Infrastructure

RAPPORT ANNUEL 2022-2023

Province du Nouveau-Brunswick

C.P. 6000, Fredericton (N.-B.) E3B 5H1 CANADA

ISBN 978-1-4605-3735-0 (version imprimée bilingue)

ISBN 978-1-4605-3737-4 (PDF : version anglaise)

ISSN 2368-3457 (version imprimée bilingue)

ISSN 2368-3465 (PDF : version anglaise)

23-00731 | 2023.11 | Imprimée au Nouveau-Brunswick

LETTRES D'ACCOMPAGNEMENT

Du ministre à la lieutenant-gouverneure

Son Honneur l'honorable Brenda Murphy
Lieutenant-gouverneure du Nouveau-Brunswick

Madame la Lieutenant-Gouverneure,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel du ministère des Transports et de l'Infrastructure du Nouveau-Brunswick pour l'exercice financier du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023.

Je vous prie de recevoir, Madame la Lieutenant-Gouverneure, l'assurance de ma très haute considération.



L'honorable Richard Ames

Ministre

Du sous-ministre au ministre

L'honorable Richard Ames
Ministre des Transports et de l'infrastructure

Monsieur le Ministre,

Je suis heureux de vous soumettre le présent rapport annuel du ministère des Transports et de l'Infrastructure pour l'exercice financier du 1^{er} avril 2022 au 31 mars 2023.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.



Rob Taylor

Sous-ministre

TABLE DES MATIÈRES

Message du ministre.....	1
Message du sous-ministre	2
Priorités du gouvernement.....	3
Survol des opérations du ministère	4
Organigramme de haut niveau	5
Vue d'ensemble des divisions et faits saillants	6
Division des transports	6
Division des bâtiments.....	18
Division des services stratégiques.....	26
Directions relevant du sous-ministre.....	36
Direction des services financiers et administratifs	39
Direction des radiocommunications.....	44
Information financière.....	45
Résumé des activités de recrutement.....	50
Resumé des projets de loi et des activités législatives	52
Résumé des activités liées aux langues officielles	54
Résumé des recommandations du bureau du vérificateur général.....	56
Rapport au titre de la <i>loi sur les divulgations faites dans l'intérêt public</i>	58
Annexe A.....	59
État des routes en 2022-2023.....	60

MESSAGE DU MINISTRE

Le ministère des Transports et de l'Infrastructure est très vaste; il gère la planification, la conception, la construction et l'entretien des bâtiments gouvernementaux et du réseau routier provincial. Il est également chargé de la gestion du parc de véhicules de la province et de la surveillance du système provincial de radiocommunications mobiles. Le personnel s'engage à entretenir et à améliorer l'infrastructure provinciale du Nouveau-Brunswick.

Le Ministère est fier de sa culture de la sécurité. La santé et le bien-être de tous les employés, qu'ils travaillent dans un bureau ou qu'ils fassent partie d'une équipe de construction, sont une priorité. Le Ministère s'efforce de travailler avec les organisations partenaires et les intervenants pour s'assurer que la sécurité est au premier plan de tout ce que nous faisons.

Depuis que je suis devenu ministre, j'ai parcouru la province pour voir de mes propres yeux le grand nombre de projets en cours et me renseigner sur les besoins d'entretien, d'amélioration ou de rénovation.

Je suis au Ministère depuis peu de temps, mais je suis déjà impressionné par le dévouement de son équipe très performante, qui se concentre sur la prestation efficace d'un excellent service à la population du Nouveau-Brunswick. Nos employés travaillent assidûment et se surpassent lorsque c'est nécessaire. Je me réjouis de travailler avec cette équipe talentueuse et passionnée au cours de l'année à venir et de continuer à servir nos clients internes et externes.

A handwritten signature in dark ink that reads "Richard Ames". The script is fluid and cursive, with the first letters of the first and last names being capitalized and prominent.

L'honorable Richard Ames

Ministre des Transports et de l'Infrastructure

MESSAGE DU SOUS-MINISTRE

Je suis fier de présenter le rapport annuel 2022-2023 du ministère des Transports et de l'Infrastructure (MTI). Nos employés continuent à se surpasser pour fournir des infrastructures sûres, fiables et durables qui répondent aux besoins de tous les Néo-Brunswickois.

Le Ministère s'engage à créer une culture de la sécurité en fournissant les ressources, les politiques et les protocoles adéquats, ainsi que la formation nécessaire pour assurer la sécurité des employés et du public. Au cours des cinq dernières années, l'équipe chargée de la santé et de la sécurité au travail a mis en œuvre plus de 20 initiatives visant à améliorer la sécurité. Je suis heureux d'annoncer que les blessures au travail ont diminué de 48 % entre 2018 et 2022. Cette année, une nouvelle application de détermination et de signalement des dangers a été déployée. Elle permet aux employés de signaler les dangers par voie électronique, ce qui permet à l'équipe de Santé et Sécurité d'identifier des tendances et d'agir plus rapidement.

La Division des transports a connu une année très fructueuse. Les projets comprenaient l'achèvement du carrefour giratoire de Brookside et la poursuite de l'amélioration de la route 11. En septembre 2022, le pont couvert du ruisseau Vaughan a été officiellement inauguré. Il s'agit du premier pont couvert à deux voies de la province et il est conçu pour accueillir une circulation plus importante et des charges plus élevées.

En 2022-2023, plus de 500 projets d'immobilisations ont fait l'objet d'un appel d'offres par l'intermédiaire de notre division des bâtiments. Beaucoup sont en phase de construction, notamment l'agrandissement de l'Hôpital régional de Saint-Jean, l'Hôpital régional Chaleur, le nouveau palais de justice de Fredericton, la nouvelle école primaire du nord-est de Fredericton et la nouvelle école de l'ouest de Moncton pour les élèves de la maternelle à la huitième année.

En décembre, la Direction des radiocommunications a ouvert le Centre d'information sur les transports (CIT). Fonctionnant dans le cadre du Centre provincial de communications mobile, le CIT est le centre d'appel central auquel le public peut s'adresser pour des questions relatives au MTI pendant les heures de bureau et il nous a permis de rationaliser les demandes dans le Ministère et les districts.

Le changement climatique est une préoccupation constante pour nos infrastructures actuelles et futures. Le Ministère continue à élaborer et à mettre en œuvre des processus pour aider le personnel opérationnel à réagir aux événements météorologiques majeurs et mineurs et à assurer le rétablissement. Il s'agit notamment d'élaborer un plan d'atténuation à long terme afin de cibler les infrastructures de transport provinciales susceptibles d'être vulnérables aux inondations. En septembre 2022, l'ouragan Fiona a eu des effets dévastateurs en Nouvelle-Écosse et à l'Île-du-Prince-Édouard. J'ai le plaisir d'annoncer que de nombreux membres du personnel du Ministère ont répondu à l'appel pour contribuer au rétablissement.

Je suis fier de travailler avec une équipe aussi assidue et dévouée. Je suis impatient de voir ce que le Ministère accomplira pendant l'année à venir.



Rob Taylor
Sous-ministre

PRIORITÉS DU GOUVERNEMENT

Au service des Néo-Brunswickoises et Néo-Brunswickois, Une équipe, un GNB

Une équipe, un GNB, c'est notre vision en tant qu'organisation. C'est aussi une approche collaborative adoptée à l'égard de notre mode de fonctionnement. C'est la voie vers l'avenir, vers une fonction publique où les ministères, les professions et les secteurs travaillent collectivement. Ensemble, nous apprenons, nous grandissons, nous nous adaptons et nous découvrons de nouvelles façons novatrices de faire des affaires. Cela nous permet d'atteindre les résultats attendus pour les Néo-Brunswickoises et les Néo-Brunswickois; notre équipe est efficace comme jamais auparavant.

Une équipe, Un GNB, c'est aussi pour améliorer la façon dont les ministères :

- communiquent les uns avec les autres;
- collaborent dans le cadre de projets importants;
- sont mobilisés et responsabilisés.

Gestion de la stratégie et des opérations

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick (GNB) utilise un système de gestion officielle qui met à profit les pratiques opérationnelles d'avant-garde en matière d'élaboration, de communication et de révision de la stratégie. Ce processus fournit à la fonction publique une méthodologie éprouvée pour exécuter la stratégie, accroître la responsabilisation et favoriser l'amélioration constante.

Priorités du gouvernement

Notre vision pour 2022-2023 est un Nouveau-Brunswick dynamique et durable. Pour progresser vers la réalisation d'une telle vision, nous devons nous concentrer sur les priorités de notre gouvernement.

- Un secteur privé dynamisé
- Des communautés dynamiques et viables
- Un gouvernement abordable, prêt à agir et hautement performant
- Des soins de santé publics fiables
- Une éducation de classe mondiale
- L'environnement

SURVOL DES OPÉRATIONS DU MINISTÈRE

Le ministère des Transports et de l'Infrastructure contribue à l'économie et à la qualité de vie au Nouveau-Brunswick en fournissant une infrastructure de transport de manière à permettre la circulation sûre et efficace des biens et des personnes ainsi qu'une infrastructure de bâtiments pour accueillir les services gouvernementaux.

Des employés possédant une expertise variée et une foule de compétences travaillent ensemble afin d'atteindre ce but. Le Ministère planifie, conçoit, construit, exploite et entretient un vaste réseau d'environ 18 000 km de routes, reliées par environ 5 500 ponts et grands ponceaux et 12 services de traversiers. Le Ministère gère 401 bâtiments appartenant au GNB et est responsable de 142 baux. Il est également chargé de la gestion du parc de véhicules du gouvernement provincial, assurant la supervision du système provincial de radiocommunications mobiles et des services de chemins de fer de courtes lignes, ainsi que la gestion et l'aliénation des biens excédentaires du gouvernement.



18 000¹ km de routes dans la province



5 500 ponts et grands ponceaux



8 traversiers fluviaux assurant
9 traversées fluviales sur 7 sites

5 traversiers côtiers et 3 services
côtiers²



401 bâtiments appartenant au
gouvernement

142 baux dans 102 bâtiments louer à
bail



56 tournées

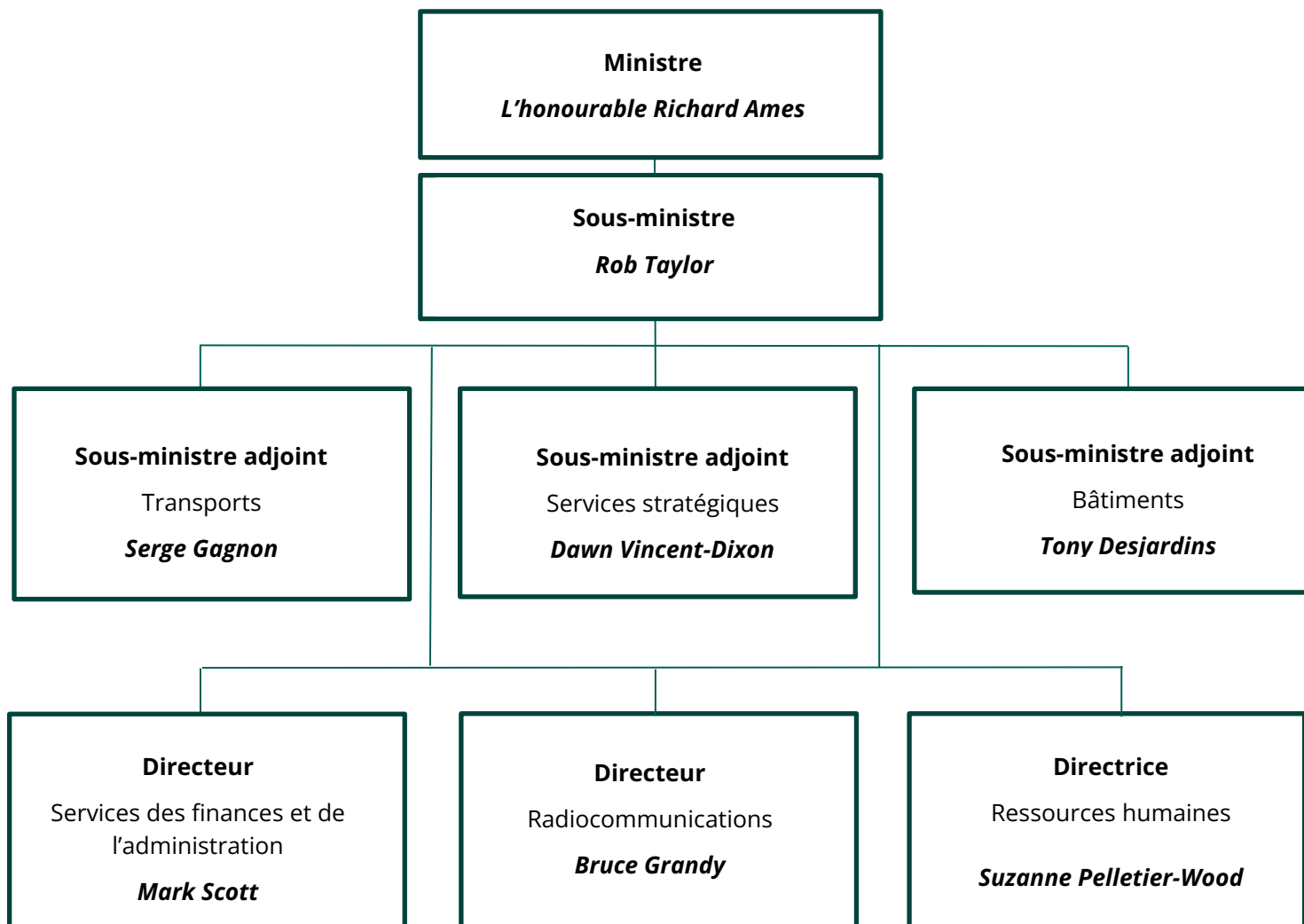


Parc de 4 200 véhicules (voitures,
camions, autobus et autre
équipement)

¹ À l'exclusion des bretelles et des tronçons de retour des routes à quatre voies

² Les traversiers côtiers sont gérés au moyen d'une entente de partenariat public-privé.

ORGANIGRAMME DE HAUT NIVEAU



VUE D'ENSEMBLE DES DIVISIONS ET FAITS SAILLANTS

DIVISION DES TRANSPORTS

Survol

Chef de file de la mise en place d'infrastructures publiques, la Division des transports offre des services professionnels pour tous les aspects et l'exécution de la planification, de la conception, de la construction, de l'entretien et de la gestion des urgences de son réseau routier, de traversiers et de ponts. Les services comprennent la gestion et l'exécution des projets du plan d'immobilisations à long terme (PILT) et des programmes d'entretien et de construction des routes en été et en hiver; l'atténuation des catastrophes et l'intervention et la reprise connexes; l'ingénierie de la circulation; la circulation routière; la signalisation commerciale; la gestion des réseaux routiers; l'ingénierie structurale; l'hydraulique; la géotechnique; la géomatique; la conception des routes et les matériaux connexes; la gestion des biens; l'exploitation des traversiers fluviaux; et les permis de transport des marchandises. Elle supervise aussi trois partenariats entre publics-privés (PPP) et le service de traversier des îles Fundy.

La Division se compose des **directions de la construction**, de la **conception**, de l'**aménagement** du territoire (auparavant Gestion des actifs et Gestion du portefeuille et planification), des **opérations** et de la **gestion des situations d'urgence**. La Division comprend également le **Bureau de gestion de projet**, les **six districts de transport** et la **Direction des services maritimes**.

La **Direction de la construction** assure la supervision des contrats et des projets relatifs à la construction et à la reconstruction des routes et des ponts provinciaux. Elle veille au respect des plans et des spécifications des contrats pour s'assurer qu'ils sont conformes aux meilleures pratiques d'ingénierie. La Direction offre également des services de soutien en matière d'ingénierie, de finances, de gestion et d'administration pour le programme provincial d'immobilisations relatif aux routes et aux travaux.

La Direction est chargée de tenir à jour et de réviser les devis types pour le Ministère.

La **Direction du tracé des routes** se charge de l'ingénierie, de la conception et de l'élaboration des appels d'offres se rapportant aux projets de terrassement, d'asphaltage, de travaux municipaux, de travaux hydrauliques et d'ouvrages d'art pour le programme de construction du Ministère. La Direction met à disposition son expertise technique en ingénierie en ce qui concerne la stabilité des pentes, les matériaux, la recherche, l'ingénierie des ponts et des ouvrages d'art, les levés d'étude, le génie géomatique, géotechnique, géologique et hydrotechnique pour la conception, la construction et l'entretien des routes et des ouvrages. La Direction met également à disposition des applications d'ingénierie et offre un soutien technique à diverses entités et divers collègues du GNB, réalise des essais de contrôle et d'assurance de la qualité des matériaux industriels (béton, granulats, sols et asphalte), détermine les besoins en matière de biens, offre un soutien en matière de documentation pour le processus d'acquisition de biens, fournit un soutien technique et effectue des recherches sur les matériaux et les procédures associés à l'industrie du transport.

La **Direction de la planification des immobilisations** est responsable du développement, de la gestion et de la supervision des différents portefeuilles de transport (immobilisations), en particulier le plan interne d'immobilisation à long terme, la publication du plan triennal externe de dépenses en immobilisations intitulé *La voie à suivre* et le visualiseur de cartes associé à l'usage du public, ainsi

que la planification requise pour les projets et les initiatives visant à soutenir l'intégrité du réseau routier du Nouveau-Brunswick. Elle comprend trois unités : l'Unité de la gestion des actifs, l'Unité de la gestion de portefeuilles et l'Unité de la planification fonctionnelle.

L'Unité de la gestion des actifs planifie et met en œuvre des initiatives routières favorisant la sécurité publique et le bien-être économique de la province. L'Unité utilise des systèmes de collecte de données et de modélisation des actifs pour fournir des conseils techniques sur la remise en état des actifs du Ministère. L'Unité établit des politiques sur le camionnage, forme des partenariats avec l'industrie et délivre des permis spéciaux pour le transport de charges indivisibles de poids ou de dimensions excédentaires, ainsi que pour les configurations particulières de véhicules circulant sur les routes du Nouveau-Brunswick.

L'Unité de la gestion du portefeuille établit et gère la stratégie du portefeuille, l'optimisation du portefeuille (affectation du financement, priorités, gestion des écarts) et le rendement général du programme et du portefeuille, et conseille la haute direction. L'Unité de planification fonctionnelle procède à l'examen du réseau et planifie les options du projet avant la conception. Pour les projets plus importants, des plans fonctionnels sont préparés, contenant des détails relatifs aux aspects environnementaux, sociaux et économiques. Facteurs techniques et économiques du développement des routes.

La **Direction des opérations** fournit l'expertise technique et en génie pour l'ingénierie et les opérations de la circulation, notamment la signalisation, l'éclairage et le marquage de la chaussée, et assure l'élaboration et l'administration des programmes provinciaux d'entretien des routes en été et en hiver. Cela comprend la coordination de l'équipement et du parc de véhicules du Ministère, le système NB511 et le réseau du système de transports intelligents (STI). La direction fournit également des services administratifs et de gestion de projet pour les accords de partenariat public-privé existants (route 2 Fredericton-Moncton, route 2 Brunway et route 1 Gateway).

Le **Bureau de gestion des projets** exécute les projets d'immobilisations pour le compte du Ministère de manière cohérente, transparente et ciblée, en coordonnant tous les projets d'immobilisations du début à l'achèvement. La transparence est assurée grâce à la communication, à l'établissement d'une base de référence (portée, calendrier, coût, risque, exécution et plan) et à la détermination, la consignation et la disposition des modifications apportées à la base de référence.

La **Direction de la gestion des urgences** offre des services professionnels et techniques pour la préparation, l'intervention, le rétablissement, la prévention et l'atténuation dans les situations d'urgence, afin de limiter l'impact des catastrophes et des incidents graves sur l'infrastructure de transport. Pour ce faire, elle travaille avec une équipe de ressources publiques et privées afin de résoudre efficacement les problèmes urgents relatifs à la sécurité publique qui peuvent survenir dans le cadre de la planification, de la conception, des appels d'offres et de la construction d'infrastructures de transport durant les périodes constituant des situations d'urgence. Cela comprend également le rapprochement des réclamations avec le gouvernement fédéral pour l'infrastructure de transport endommagée, dans le cadre des ententes fédérales-provinciales d'aide financière en cas de catastrophe.

Les six **bureaux de district** des transports exécutent les programmes d'entretien d'été et d'hiver et réalisent des projets d'entretien et de construction de ponts et de routes.

La **Direction des services maritimes** gère de manière sûre et efficace la circulation des personnes et des marchandises par voie d'eau dans toute la province. La Direction gère et exploite directement huit traversiers fluviaux effectuant neuf traversiers fluviaux et offre un soutien administratif, une

expertise technique et une surveillance dans le cadre du partenariat public-privé en place (projet de services de traversiers aux îles Fundy - PSTIF). Le PSTIF gère et exploite cinq bâtiments effectuant trois traversées dans la baie de Fundy. La Direction des services maritimes offre également une expertise technique, de même que des services de planification et d'exécution pour la remise en état des bâtiments et les projets d'immobilisations maritimes, comme la remise en état des quais et des débarcadères, le dragage des chenaux et la mise en place de pare-chocs sur les quais.

Faits saillants

- Mise à jour du système d'aboteau dans le cadre du projet de route en remblai de la rivière Petitcodiac.
- Sur la route 11, le Ministère a terminé la remise en état de 10,0 km entre Cocagne et McKee's Mills et a élargi à quatre voies environ 6,1 km entre le secteur de la rivière Shediac et le secteur de la rivière Cocagne.
- Le nouveau carrefour giratoire à plusieurs voies à l'intersection de la route 105 et de la promenade Brookside, à Fredericton Nord, a été ouvert à la circulation pour remplacer l'ancien carrefour à feux.
- Publication de la version actualisée 2023 des Devis types pour la construction routière, qui fait partie des documents contractuels et régit les prestations de l'entrepreneur.
- Mise à jour du système 511 New Brunswick et de l'application mobile, qui comprend plusieurs nouvelles caractéristiques et une fonctionnalité améliorée.
- Extension du réseau du système de transports intelligents (STI) grâce au Fonds pour le changement climatique.
- Le BGP a mis en place le logiciel Clarity, qui permet la gestion de portefeuilles et de projets, afin d'aider à l'exécution et à la gestion de projets et de programmes.
- Mise en œuvre du cadre de conception-construction afin d'attribuer à un concepteur-construteur la construction d'un nouveau pont de 95 mètres. Le pont n° 1 de la rivière Kouchibouguac a été abîmé par l'ouragan Dorian et fermé en septembre 2019 et un pont modulaire temporaire a été installé en mars 2020 pour maintenir la circulation. La construction a commencé à l'été 2022 et devrait s'achever à la fin de l'automne 2023.
- Présentation réussie de la demande d'aide financière en cas de catastrophe, pour les fonds fédéraux récupérables, à Justice et Sécurité publique pour la crue printanière de 2014 et la tempête de verglas de 2017, ce qui a entraîné un retour d'environ 12 millions de dollars récupérables pour le MTI/GNB. De plus, nous avons constaté une réponse rapide à l'ouragan Fiona de septembre 2022 et une récupération planifiée.
- Poursuite de l'élaboration d'un plan d'atténuation à long terme pour déterminer les actifs de transport provinciaux qui pourraient être vulnérables aux inondations, en fonction d'une évaluation de la cartographie provinciale des inondations. Cette initiative permettra au MTI d'améliorer les initiatives actuelles de planification des immobilisations à long terme en tenant compte des zones à risque d'inondation et en dressant une liste de projets pouvant faire l'objet d'une atténuation dans l'avenir.
- Poursuite de l'élaboration et de la mise en œuvre d'un nouveau processus visant à aider le personnel opérationnel du MTI à réagir et à se remettre des catastrophes et des incidents. Cette amélioration permet aux opérations du district de se concentrer sur les principales responsabilités en matière d'entretien pendant que les ressources de la Direction de la gestion des urgences interviennent et se rétablissent à la suite d'événements

météorologiques majeurs et mineurs, y compris les dommages causés par les tempêtes post-tropicales et les ouragans, les crues et les pluies abondantes.

- La Direction des services maritimes a achevé la remise en état du William Pitt 11 pour un montant de 1,3 million de dollars. Le William Pitt 11 est en service au point de passage de Gondola Point (le point de passage le plus fréquenté de la rivière). Il fonctionne 16 heures par jour, sept jours par semaine. Le navire a 15 ans et Transports Canada exige qu'il fasse l'objet d'un radoub planifié tous les cinq ans.
- La Direction des services maritimes a terminé un projet de 2,1 millions de dollars visant à remplacer ou à remettre à neuf le système de défenses de la jetée de North Head, à Grand Manan. Le système de défenses fait partie intégrante de la protection des navires et du quai contre les impacts répétés des navires lors de l'accostage.

Indicateurs de rendement clés

Mesure du rendement :

Pourcentage des routes provinciales dont l'état est bon ou passable

Objectif de la mesure

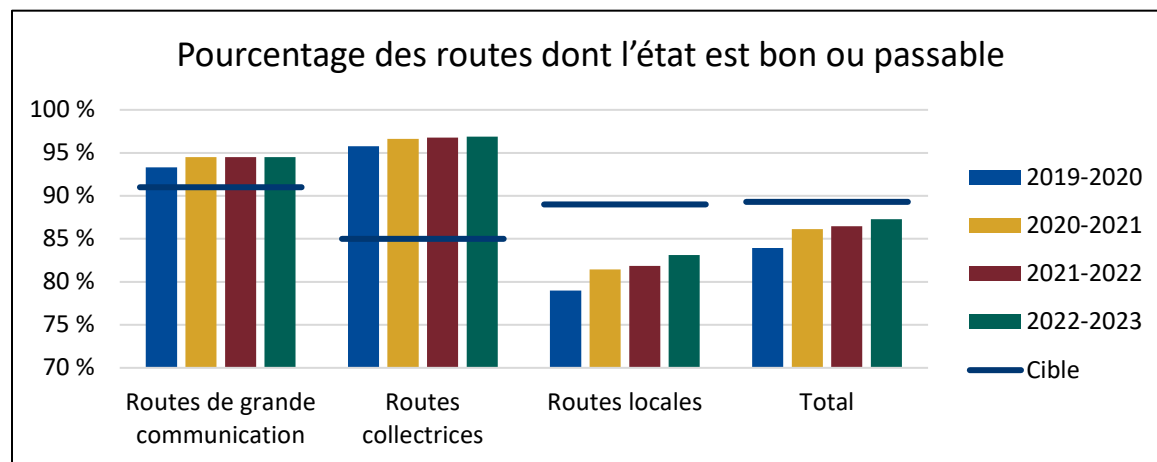
Optimiser la valeur offerte aux clients.

Mesure

Pourcentage des routes provinciales dont l'état est bon ou passable.

Description de la mesure

Le Ministère se sert de l'indice de rugosité internationale (IRI) pour mesurer la rugosité des routes et les classer selon que leur état général est bon, passable ou mauvais. Une route en bon état se rapproche de l'état neuf ; une route dont l'état est passable peut comporter quelques fissures et ornières ; et une route en mauvais état nécessite des réparations importantes.



Rendement général

Dans l'ensemble, le pourcentage des routes provinciales dont l'état est bon ou passable n'a pas atteint la cible. Bien que le Ministère ait dépassé les cibles pour l'état des routes de grande communication (routes 1 à 99) et des routes collectrices (routes 100 à 199), l'état des routes locales s'est amélioré par rapport à l'année précédente mais était inférieur à la cible.³

³ Dans ce cas, un résultat réel supérieur (ou égal) à la cible pour l'exercice complet est souhaité.

Raison d'être de cette mesure

Cette mesure montre à quel point le Ministère entretient bien le réseau routier de la province.

Qu'a-t-on fait pendant l'exercice financier 2022-2023 pour atteindre ce résultat ?

Durant cette période, le Ministère a remis en état plusieurs routes locales, collectrices et de grande communication, en se concentrant sur les routes locales. Dans cette optique, le pourcentage des routes locales dont l'état est bon ou passable a augmenté.

Total

CIBLE	89,3 %
2019-2020	83,9 %
2020-2021	86,1 %
2021-2022	86,5 %
2022-2023	87,3 %
ROUTES DE GRANDE COMMUNICATION (11,7 % du réseau de voirie)	
CIBLE	91,0 %
2019-2020	93,3 %
2020-2021	94,5 %
2021-2022	94,6 %
2022-2023	94,4 %
ROUTES COLLECTRICES (17,8 % du réseau de voirie)	
CIBLE	85,0 %
2019-2020	95,7 %
2020-2021	96,6 %
2021-2022	96,8 %
2022-2023	96,9 %
ROUTES LOCALES (70,5% du réseau de voirie)	
CIBLE	89,0 %

2019-2020	78,8 %
2020-2021	81,5 %
2021-2022	81,9 %
2022-2023	83,1 %

En 2022-2023, le Ministère a dépensé 126,2 millions de dollars pour la réfection des surfaces d'asphalte et d'enduit superficiel.

Mesures de rendement :

Pourcentage des programmes d'asphaltage et d'application d'un enduit superficiel qui respectent la gestion des actifs

Objectif de la mesure

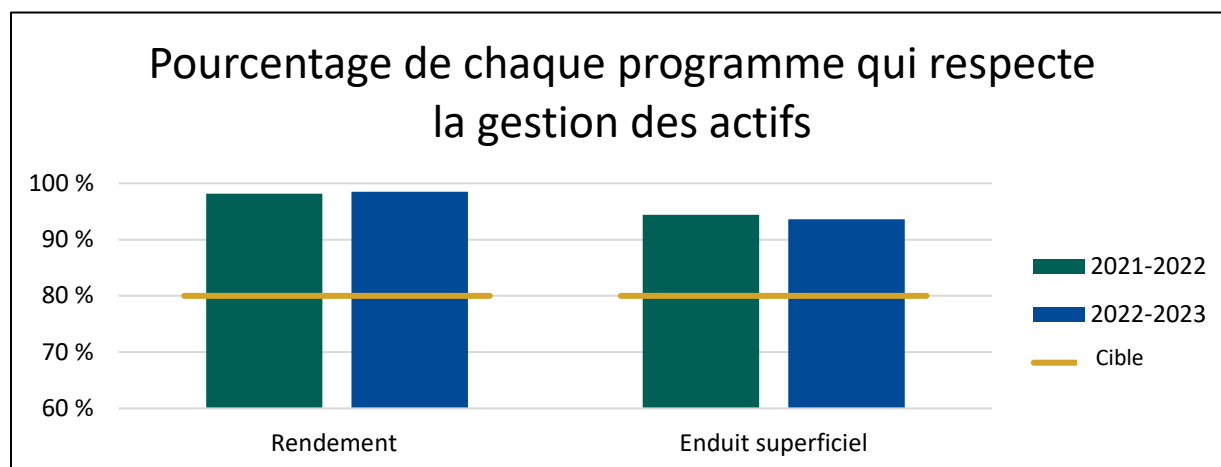
Optimiser la valeur offerte aux clients

Mesure

Pourcentage des programmes d'asphaltage et d'application d'un enduit superficiel qui respectent la gestion des actifs

Description de la mesure

Le Ministère suit les principes de gestion des actifs pour déterminer quelles routes devraient être remises en état chaque année. Les données sur les routes sont recueillies et utilisées dans le modèle de gestion des actifs du Ministère afin de créer une liste des projets possibles. Chaque projet est évalué du point de vue technique et un calendrier de réparation est établi pour une année donnée. Pour calculer le pourcentage de kilomètres des programmes d'asphaltage et d'application d'un enduit superficiel qui respectent la gestion des actifs, le Ministère compare les programmes initiaux, qui reposaient sur les principes de gestion des actifs, aux programmes finals, auxquels des changements peuvent avoir été apportés.



Raison d'être de cette mesure

La mesure du respect de la gestion des actifs indique au Ministère à quel point il respecte les pratiques de gestion des actifs lorsqu'il exécute les programmes de remise en état de l'asphalte et de l'enduit superficiel. Le plan de gestion des actifs détermine les meilleures manières d'entretenir une route pour qu'elle coûte moins cher pendant ses années de service. Il est moins coûteux de réparer une route qui est dans un état acceptable et qui nécessite seulement quelques réparations que de réparer une route en mauvais état qui peut nécessiter un remplacement complet. Si les

routes sont traitées au bon moment, les coûts sont réduits et un plus grand nombre de routes peuvent être traitées.

Qu'a-t-on fait pendant l'exercice financier 2022-2023 pour atteindre ce résultat ?

Conformément au plan de gestion des actifs, les travaux comprenaient l'entretien et la remise en état de divers tronçons des routes de la province.

Rendement général

Du montant de 126,2 millions de dollars affecté à ces programmes, 98,50 % du programme d'asphaltage et 93,61 % du programme d'enduit superficiel se sont conformés à la gestion des biens.

ASPHALTE	ENDUIT SUPERFICIEL
CIBLE : 80,0 %	CIBLE : 80,0 %
2019-2020 : 92,6 %	2019-2020 : 94,7 %
2020-2021 : 93,1 %	2020-2021 : 95,5 %
2021-2022 : 98,1 %	2021-2022 : 94,4 %
2022-2023 : 98,5 %	2022-2023 : 93,6 %

Mesure du rendement :

Pourcentage de ponts en bon état ou dans un état acceptable

Objectif de la mesure

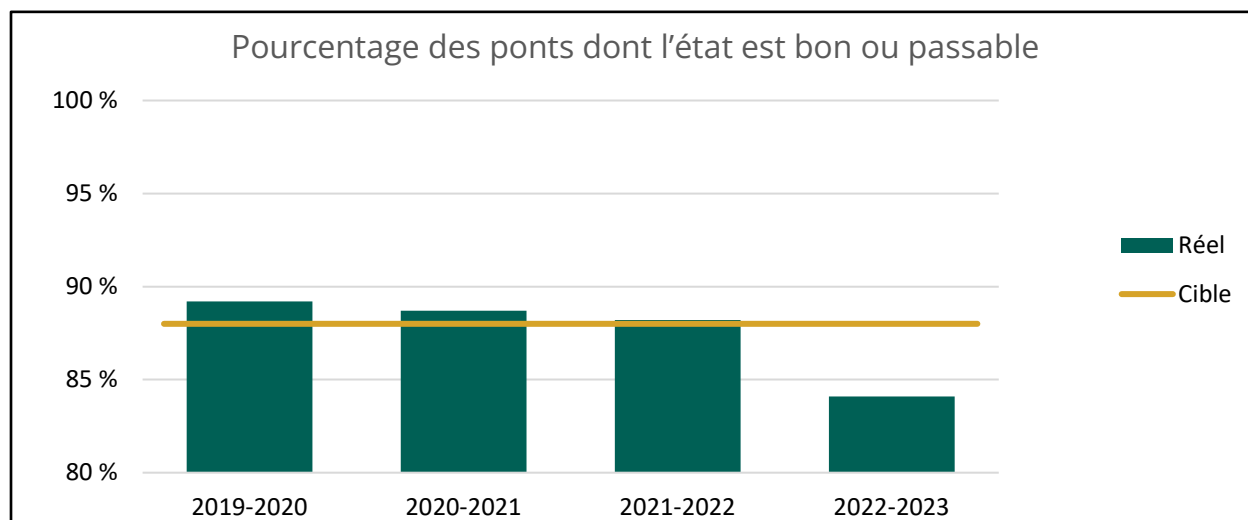
Optimiser la valeur offerte aux clients

Mesure

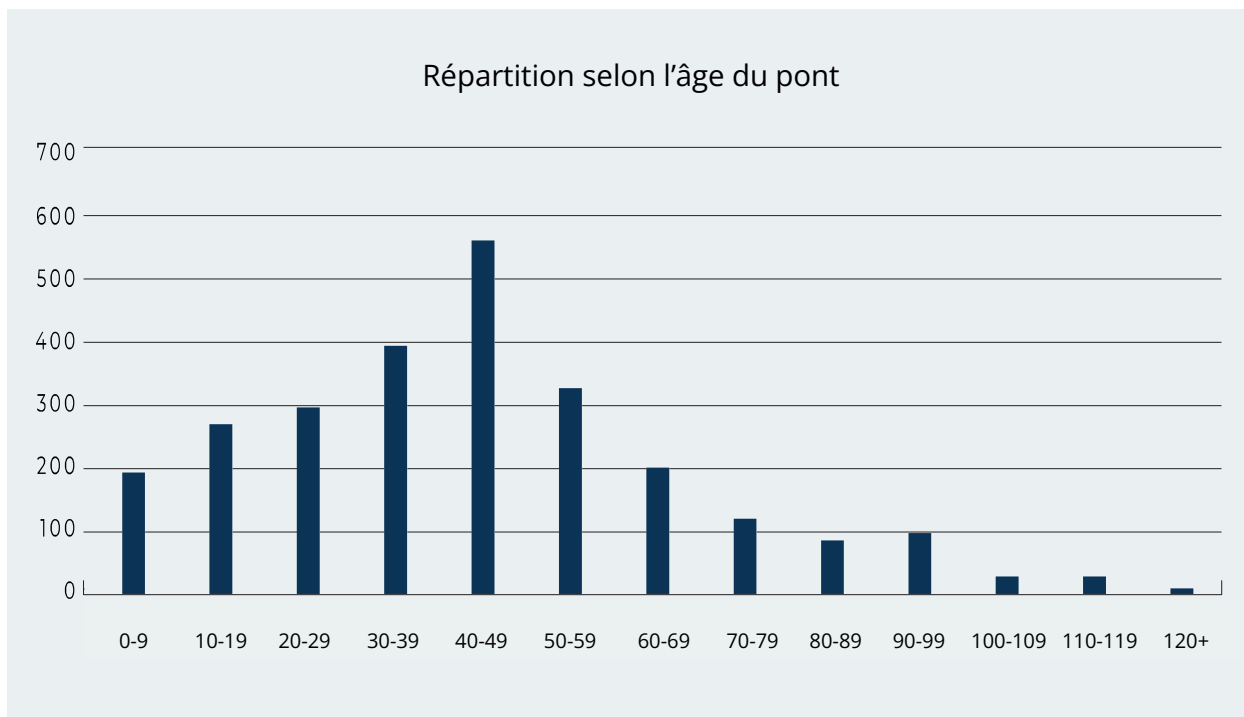
Pourcentage des ponts⁴ dont l'état est bon ou passable (IEP $\geq$ 60,0)

Description de la mesure

L'indice de l'état des ponts (IEP) n'évalue pas la sécurité d'un pont; il exprime plutôt l'état du pont en fonction de l'état de toutes ses composantes. L'état des ponts subit l'incidence de facteurs tels que l'exposition à l'environnement, notamment des conditions extrêmes, comme des tempêtes et des inondations, l'exposition aux produits de déglacage, les défauts de construction ou des matériaux d'origine, l'exposition à de grands débits de circulation de camions commerciaux, le vandalisme, etc. Les ponts dont l'IEP est supérieur à 70,0 sont en « bon » état et ceux dont l'IEP se situe entre 60,0 et 70,0 sont dans un état « passable »; ces ponts peuvent ne nécessiter que des réparations mineures. Les ponts dont l'IEP est inférieur à 60,0 sont considérés comme étant en « mauvais » état et il se peut qu'ils aient besoin d'une remise en état majeure ou d'être entièrement remplacés.



⁴ La définition d'un pont englobe les ponceaux qui ont un diamètre d'au moins 3,0 m. Cette mesure inclut les ponts désignés de la province, mais exclut les ponts qui sont entretenus dans le cadre d'ententes de partenariats publics-privés.



Rendement général

2020-2021 : 88,7 %

2021-2022 : 88,2 %

2022-2023 : 84,1 %

Cible : 88,0 %

Entre 2018 et 2021, le pourcentage de ponts sur les routes désignées (appartenant à la province et entretenues par elle) dont l'état est jugé bon ou passable est resté proche de l'objectif.

En 2021, le ministère des Transports a commencé à passer à un nouveau système de gestion des ponts (SGP). Avec ce nouveau système, l'inspection, la notation et les calculs du BCI ne sont pas effectués de la même manière et les valeurs ne peuvent pas être comparées aux valeurs antérieures à 2021.

Raison d'être de cette mesure

Cette mesure montre l'efficacité des programmes de remplacement et de remise en état des ponts du Ministère.

Qu'a-t-on fait pendant l'exercice financier 2022-2023 pour atteindre ce résultat ?

Le Ministère a continué de planifier et de réaliser d'importants projets de ponts comme le pont Centennial, le pont Anderson, les ponts de l'île Coles, le pont Harbour et le pont international Edmundston-Madawaska.

Le nombre de ponts dont l'état s'approche du niveau « mauvais » augmente à mesure que les ponts passent de l'état « bon » à l'état « passable ». Des travaux sur des ponts sont prévus chaque année, mais le réseau continue de « vieillir » et, selon les résultats des inspections de certains ponts, ils passent à la catégorie « mauvais état ».

DIVISION DES BÂTIMENTS

Survol

La Division des bâtiments gère les projets de construction de bâtiments pour tous les ministères du GNB et elle est responsable de l'exploitation et de l'entretien des bâtiments occupés par les employés du GNB (immeubles de bureaux, palais de justice, garages d'entretien des routes, etc.). Cette division est également chargée de l'acquisition et de la gestion des baux gouvernementaux pour les locaux à bureaux. La Division comprend la **Direction de la conception et de la construction** et la **Direction de la gestion des installations**.

La **Direction de la conception et de la construction** offre des services de planification, de conception et d'administration des contrats à tous les ministères du GNB à l'appui des écoles, des hôpitaux, des bureaux, des palais de justice, des prisons, des installations touristiques, des logements publics, des terres humides de Fundy, des barrages et d'autres projets de construction. Les services sont administrés par le personnel professionnel et technique multidisciplinaire, avec le soutien de firmes d'architecture et de génie du secteur privé. La Direction gère aussi divers autres projets gouvernementaux, comme les projets financés conjointement par les gouvernements provincial et fédéral.

La **Direction de la gestion des installations** est responsable du fonctionnement et de l'entretien des bâtiments gouvernementaux, ainsi que de la négociation et de l'administration des baux de locaux à bureaux pour le gouvernement. La Direction gère un espace d'environ six millions de pieds carrés à l'échelle de la province, ce qui comprend 401 bâtiments appartenant au gouvernement, trois parcs industriels et 142 baux. Dans la gestion de son portefeuille, elle est chargée de fournir au gouvernement une vaste gamme de services liés au fonctionnement des bâtiments, notamment la gestion de projets, l'aménagement intérieur, les services techniques et de génie, la gestion des risques, la sécurité physique, les enquêtes techniques et la planification des projets d'immobilisations.

Faits saillants

- Négociation d'un bail pour l'avenue Lancaster à Saint John et début des rénovations de l'installation de 65 000 pieds carrés et des terrains pour servir de lieu temporaire d'hébergement des collections et d'entreposage pour le musée du Nouveau-Brunswick jusqu'à ce qu'un nouveau musée soit construit.
- Achèvement des travaux de rénovation du bâtiment provincial de Saint John. Les installations de 50 000 pieds carrés et les anciens tribunaux ont nécessité une approche progressive sur plusieurs années afin d'accommoder les occupants existants et de transférer lentement les nouveaux services clients dans le bâtiment. Le projet comprenait des travaux d'architecture, d'aménagement intérieur et de rénovation structurelle, ainsi que de nouveaux systèmes mécaniques et électriques destinés à prolonger la durée de vie de l'infrastructure existante. Le bâtiment réhabilité est désormais en bon état, répond aux codes et normes en vigueur et optimise l'utilisation de l'espace en respectant les nouvelles normes en matière d'allocation d'espace.
- Plus de 500 projets d'investissement ont fait l'objet d'appels d'offres en 2022-2023, malgré les difficultés du marché actuel. Les principaux projets de conception comprennent la nouvelle école Nashwaaksis Memorial/McAdam Ave, la nouvelle unité de soins cardiaques de l'hôpital de Moncton et le Centre de traitement pour jeunes de Moncton. Les projets en cours de

construction comprennent l'unité maternelle et néonatale de Moncton, l'agrandissement de l'Hôpital régional de Saint-Jean, l'hôpital régional Chaleur, l'hôpital régional Chalmers, le nouveau palais de justice de Fredericton, la nouvelle école primaire de l'ouest de Moncton et la nouvelle école primaire du nord de Fredericton.

- Achèvement de rétroinstallations écoénergétiques dans les écoles d'un montant de 5,25 millions de dollars grâce à l'obtention du financement fédéral versé dans le cadre du Fonds d'incitation à l'action pour le climat Canada-Nouveau-Brunswick. Une partie de ce financement a été utilisée pour installer des systèmes de ventilation dans dix écoles, pour un montant total de 8 millions de dollars.
- La Division des bâtiments a achevé des projets dans le cadre du volet de financement fédéral pour la lutte contre la COVID-19 pour améliorer l'infrastructure existante du MTI. Sur les 32 millions de dollars de projets, les 7 millions restants ont été achevés, ce qui a permis au MTI de réhabiliter des installations, d'atténuer les effets du changement climatique et de préserver des bâtiments historiques.
- La Division des bâtiments s'est également concentrée sur le renouvellement de l'infrastructure des bâtiments de transport. La construction d'un nouveau dépôt sur le chemin Fowler et de structures pour le sel et le sable a commencé, tout comme la planification et la conception de trois nouveaux dépôts, d'un nouveau bâtiment d'exploitation à Fredericton et d'un nouveau bâtiment administratif à Edmundston.

Mesure du rendement :

Pourcentage d'ordres de modification dans les projets de construction de bâtiments

Objectif de la mesure

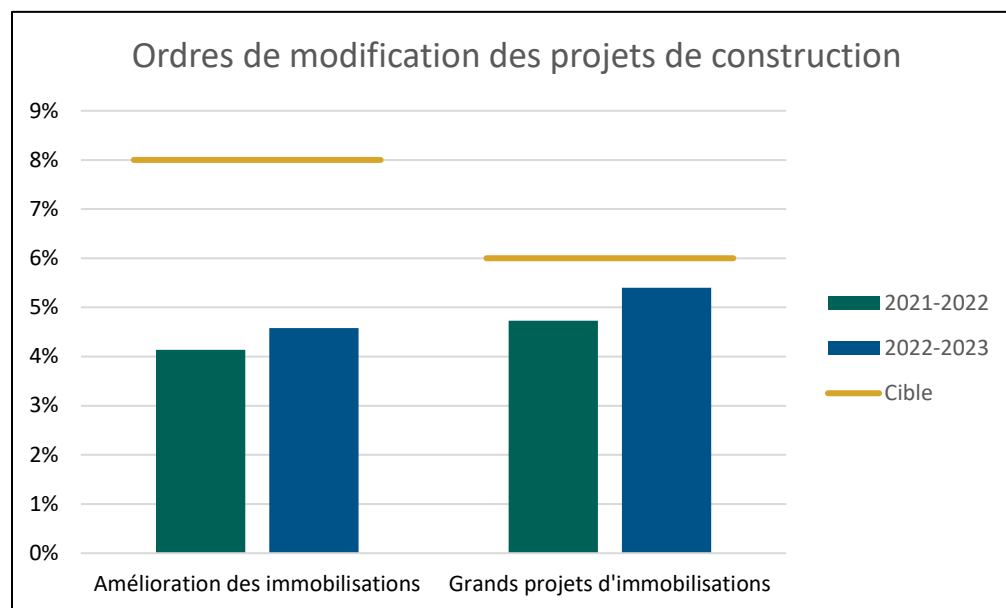
Optimiser la valeur offerte aux ministères clients

Mesure

Pourcentage des ordres de modification pour les projets de construction de bâtiments

Description de la mesure

Le Ministère surveille le coût des projets de construction, notamment les ordres de modification, exprimé en pourcentage des montants originaux des contrats de construction qui sont octroyés. Les projets d'amélioration des immobilisations et les grands projets d'immobilisations sont évalués séparément.



Rendement général

La Division des bâtiments a atteint sa cible dans les deux catégories, car, dans ce cas, un résultat réel égal ou inférieur à la cible est souhaité.

AMÉLIORATION DES IMMOBILISATIONS	GRANDS PROJETS D'IMMOBILISATIONS
2020-2021 : 6,58 %	2020-2021 : 3,84 %
2021-2022 : 4,14 %	2021-2022 : 4,73 %
2022-2023 : 4,58 %	2022-20223 : 5,40 %
Cible : 8,00 %	Cible : 6,00 %

Raison d'être de cette mesure

Cette mesure est un indice de la qualité des documents d'appel d'offres et du rendement de l'équipe (consultants du secteur privé et personnel ministériel) pour contrôler les coûts et éviter de changer la portée des projets.

Qu'a-t-on fait pendant l'exercice financier 2022-2023 pour atteindre ce résultat ?

Nous avons obtenu des résultats en demandant tout d'abord au personnel des services de conception de collaborer étroitement avec les ministères clients et nos experts-conseils, afin d'établir clairement la portée de chaque projet. En collaboration avec les concepteurs, le personnel a veillé à ce que les documents d'appel d'offres soient de qualité. Ensuite, le personnel de construction a vérifié les ordres de modification requis pour s'assurer que les prix sont justes.

Encore une fois, nous sommes tout à fait ravis des résultats obtenus cette année pour cette mesure de rendement. Les résultats dépassent la norme de l'industrie et témoignent de l'engagement du personnel et de l'industrie envers notre programme d'immobilisations.

Mesure du rendement :

Financement d'entretien approuvé des bâtiments appartenant au ministère par rapport à la cible établie

Objectif de la mesure

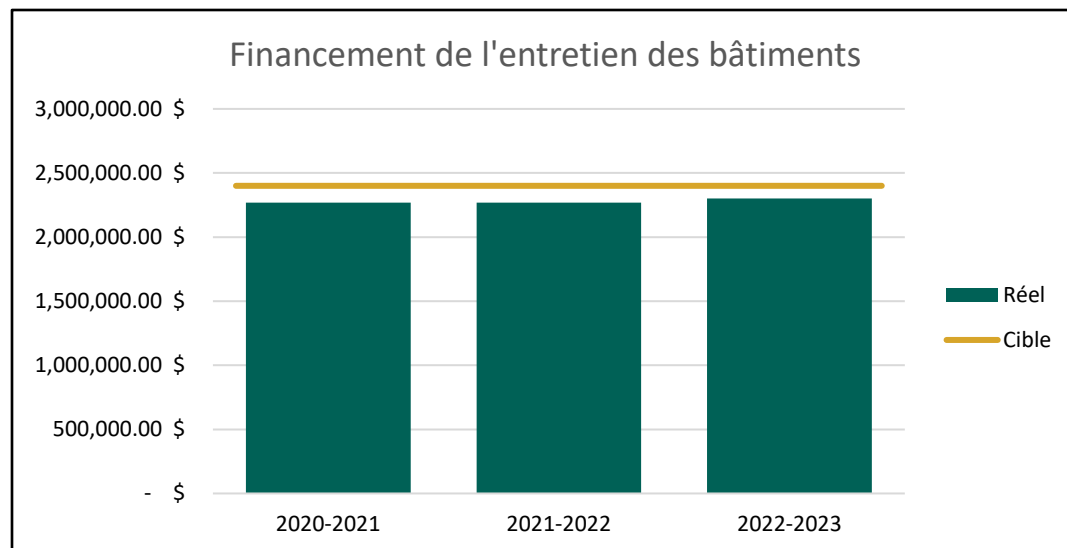
Optimiser la valeur offerte aux utilisateurs des installations

Mesure

Financement approuvé de l'entretien des bâtiments appartenant au Ministère⁵ comparativement à la cible établie

Description de la mesure

Cette mesure représente le financement versé au Ministère pour qu'il assure le fonctionnement général et l'entretien des bâtiments qui lui appartiennent. Le financement est comparé au montant ciblé, qui est le montant total requis pour maintenir ces bâtiments à un niveau de service optimal.



⁵ Cette mesure tient compte du parc immobilier de 2,4 millions de pieds carrés appartenant au MTI et exploités par celui-ci, qui comprend les locaux à bureaux, les palais de justice, les centres correctionnels, les balances et les parcs industriels. Le parc immobilier ne comprend pas les écoles, les hôpitaux, les garages de district, les dépôts d'entretien ou les autres structures appartenant au gouvernement.

Rendement général

En 2022-2023, 2 300 000,00 dollars ont été affectés à l'entretien des bâtiments appartenant au Ministère. Ce montant est inférieur à la cible établie à 2 400 000,00 dollars, soit un dollar le pied carré d'inventaire.

2020-2021	2 270 000,00 \$
2021-2022	2 270 000,00 \$
2022-2023	2 300 000,00 \$

Raison d'être de cette mesure

Cette mesure montre à quel point le Ministère fait preuve d'efficacité et de diligence en ce qui concerne la réduction des coûts de fonctionnement, de façon à ce qu'il lui reste suffisamment de fonds pour l'entretien, malgré la hausse du coût des services et des produits de base. Le respect de la cible de financement permet de faire en sorte que les bâtiments satisfont à une norme en matière de santé, de sécurité et de fiabilité, ce qui limite le risque de défaillance des systèmes dans les bâtiments, les risques pour la sécurité des utilisateurs des installations, la hausse des besoins de financement des immobilisations et les réparations d'urgence dispendieuses.

Qu'a-t-on fait pendant l'exercice financier 2022-2023 pour atteindre ce résultat ?

La planification et l'amélioration de l'entretien représentent un processus qui continue d'évoluer parallèlement à d'autres mesures, notamment la planification des immobilisations, la rationalisation des locaux, l'évaluation de l'état des bâtiments et la monétisation des actifs.

Le Ministère travaille de manière proactive afin d'obtenir de l'équipement pour les bâtiments, d'assurer l'utilisation efficace de l'équipement et de limiter le risque de défaillance de l'équipement. De plus, il met tout en œuvre pour réduire les coûts de fonctionnement afin d'avoir suffisamment de fonds pour réaliser les projets d'entretien. Le Ministère investit dans des projets d'efficacité énergétique afin de réduire la consommation d'énergie. Toutefois, les coûts d'exploitation continuent d'augmenter et ont augmenté de 0,24 \$ le pied carré par rapport à l'année précédente. Les coûts de fonctionnement, des services publics et des contrats de services réduisent le financement disponible pour le programme d'entretien des installations.

Mesure du rendement :

Nombre d'améliorations des immobilisations terminées à temps pour les projets d'EDPE

Objectif de la mesure

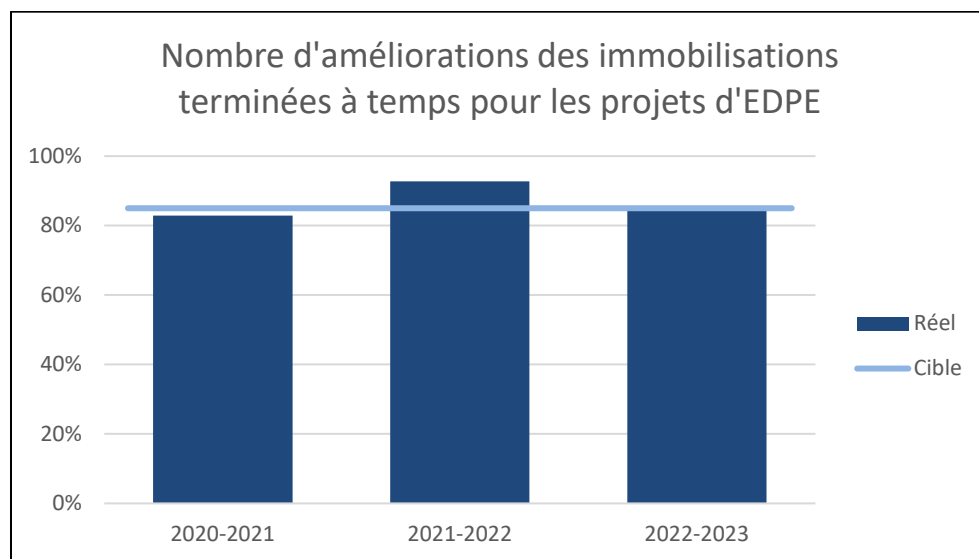
Optimiser la valeur offerte aux ministères clients

Mesure

Pourcentage des appels d'offres relatifs à l'amélioration des immobilisations fermés à temps pour des projets du ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance (EDPE)

Description de la mesure

Cette mesure permet de suivre le pourcentage des appels d'offres fermés à la fin de juin pour les projets d'EDPE, car il est important que les travaux de construction dans les écoles soient réalisés au cours de l'été. La mesure représente le montant en dollars des appels d'offres fermés avant le 30 juin exprimé en pourcentage du budget d'immobilisations total affecté à des projets d'immobilisations pour ce ministère cette année-là.



Raison d'être de cette mesure

Cette mesure est un indice de la capacité du Ministère à fermer des appels d'offres à temps pour que les travaux de construction dans les écoles puissent avoir lieu en juillet et en août, lorsque les écoles sont vacantes. La fermeture des appels d'offres avant la saison de construction permet aussi au Ministère d'obtenir de meilleurs prix et de faire livrer le matériel et l'équipement à temps.

Qu'a-t-on fait pendant l'exercice financier 2022-2023 pour obtenir ce résultat?

Bien que la COVID-19 ait continué de toucher le personnel et l'industrie, nous sommes ravis d'avoir dépassé notre objectif de rendement de 85,0 %. En étroite collaboration avec notre ministère client, nous avons dressé rapidement une liste de projets prioritaires, ce qui a permis de terminer les conceptions et de lancer des appels d'offres rapidement.

Rendement général

2020-2021	82,9 %
2021-2022	92,7 %
2022-2023	85,5 %

La division des bâtiments a connu l'une des années les plus actives à ce jour, avec plus de 500 appels d'offres pour des projets d'investissement. Ce facteur a rendu cette mesure de rendement très difficile à atteindre.

DIVISION DES SERVICES STRATÉGIQUES

Survol

La **Division des services stratégiques** assure le leadership et le soutien du Ministère dans les domaines de l'approvisionnement et de l'administration des contrats, de divers services liés aux biens, de la planification stratégique, de l'élaboration de politiques, des affaires législatives, de la technologie de l'information, des services environnementaux, de la gestion du rendement et de l'amélioration des processus. En outre, elle offre des services de gestion du parc de véhicules au GNB.

La Division des services stratégiques comprend la Direction de la gestion de l'information et de la technologie, la Direction de l'excellence du rendement, la Direction des politiques et des affaires législatives, la Direction des services immobiliers, la Direction de la gestion de la chaîne d'approvisionnement, la Direction des services environnementaux, la Direction des partenariats stratégiques et du développement de corridors commerciaux et l'Agence de gestion des véhicules.

La **Direction de la gestion de l'information et de la technologie** aide le Ministère à réaliser ses objectifs opérationnels grâce à l'utilisation efficace de solutions axées sur la technologie de l'information (TI) et de services connexes. La Direction est responsable de ce qui suit : la stratégie en matière de TI, la planification et la coordination des services avec Service Nouveau-Brunswick; les applications et services du système d'information géographique (SIG); la gestion des documents et de l'information; et la sécurité de l'information. La Direction offre également d'autres services au bureau central du Ministère, notamment l'accès aux édifices, le stationnement, l'aménagement de bureaux et d'autres services généraux de bureau.

La **Direction de l'excellence du rendement** offre une expertise en matière d'amélioration continue au Ministère, facilitant l'examen et l'amélioration continus des programmes et des processus au moyen des méthodologies Lean Six Sigma. La Direction assure l'exécution des projets, le leadership et la formation pour aider le personnel à améliorer la productivité, l'efficacité opérationnelle et les processus.

La **Direction des politiques et des affaires législatives** fournit des conseils et une expertise en matière de recherche, d'élaboration de politiques, d'affaires législatives et de correspondance. La Direction veille également à ce que le Ministère respecte les exigences légales et opérationnelles. La Direction est responsable d'un certain nombre de services ministériels, notamment les suivants: faire progresser les mémoires au Conseil exécutif concernant l'orientation et les décisions relatives aux ententes, aux politiques et aux opérations financières; traiter les demandes d'accès à l'information en vertu de la *Loi sur le droit à l'information et la protection de la vie privée*; coordonner les réponses aux lettres et aux courriels reçus par le sous-ministre, le ministre et le premier ministre; faire progresser les dossiers d'enquête et de vérification du haut fonctionnaire de l'Assemblée législative; diriger l'élaboration des politiques internes; et promouvoir la transparence, la mobilisation des employés et la communication interne. La Direction participe également à des travaux interministériels pour appuyer l'harmonisation des efforts stratégiques et de recherche, et faire progresser les priorités du gouvernement.

La **Direction des services immobiliers** est chargée de fournir des services immobiliers au Ministère, à d'autres entités gouvernementales et au public. Ces services englobent les résumés de titre, l'arpentage de biens, les évaluations, l'acquisition de biens pour des projets de route et d'infrastructure et les négociations à cette fin, la gestion et l'aliénation de biens excédentaires, la

commercialisation, les appels d'offres et la préparation de documents. En outre, la Direction traite les réclamations présentées au Ministère ayant trait à des allégations d'accident de voiture sur les routes, de défektivité routière, de contamination de l'environnement et de dommages à des biens réels, ainsi que les réclamations liées à des expropriations de terrain pour la construction de routes. Elle est également responsable de l'arrêt des routes, de l'expropriation, de la désignation des travaux publics et de la gestion des corridors. Cela comprend la délivrance de permis d'utilisation des routes et l'examen des lotissements ruraux conformément aux exigences législatives.

La **Direction de la gestion de la chaîne d'approvisionnement** est responsable de la gestion commerciale de tous les contrats du MTI, qu'il s'agisse de services de construction, de services professionnels ou d'ententes à terme pour l'acquisition de pièces, à l'appui des activités de l'Agence de gestion des véhicules (AGV). Cette portée des services comprend l'attestation des paiements, le règlement des réclamations et des différends, et la facilitation des processus de clôture des contrats et de cartes de pointage.

La **Direction des services environnementaux** fournit des services environnementaux pour la prestation de divers programmes ministériels. Les services environnementaux comprennent des conseils et un soutien techniques, la réalisation d'évaluations environnementales et archéologiques, l'obtention de divers permis et approbations, la gestion des lieux contaminés, la gestion des réseaux d'alimentation en eau, la gestion des systèmes de stockage de pétrole, la formation sur l'environnement, le suivi et la surveillance de la conformité, la gestion de la faune, la compensation de l'habitat des poissons et des terres humides, l'examen des études d'impact sur l'environnement extérieures, la liaison avec les organismes de réglementation et la consultation et la mobilisation des Autochtones.

La **Direction des partenariats stratégiques et des corridors commerciaux** offre un leadership stratégique, une orientation, une surveillance et une orientation au Ministère et à la province, dans les domaines suivants :

Partenariats stratégiques et relations intergouvernementales – Responsable de l'élaboration, de la détermination, de la négociation et de l'obtention de possibilités et d'ententes de partenariat stratégiques entre les provinces et à l'échelle fédérale et internationale, et de l'établissement de relations intergouvernementales sur les questions de transport et d'infrastructure à l'échelle provinciale, fédérale et internationale.

Développement des corridors commerciaux au Nouveau-Brunswick – À titre d'experte en la matière dans le domaine du transport multimodal (aérien, ferroviaire et maritime), la Direction assure un leadership et donne une orientation pour promouvoir et soutenir des initiatives visant à améliorer le réseau de transport multimodal du Nouveau-Brunswick et les corridors commerciaux (économiques), notamment nos frontières internationales.

Initiatives sur les changements climatiques – Responsable du leadership et de la coordination des initiatives ministérielles sur les changements climatiques.

L'**Agence de gestion des véhicules** (AGV) est un organisme de service spécial (OSS) qui gère le parc de véhicules provincial. En tant qu'organisme centralisé, l'AGV fournit un vaste éventail de services relatifs aux véhicules (acquisition, réparation et entretien, assurance, distribution de carburant et cession). De plus, l'AGV fabrique de nouveaux camions chasse-neige et une vaste gamme de pièces de rechange pour tous les camions chasse-neige en service à son établissement de Fredericton. L'AGV exploite également un centre d'appel à Miramichi qui coordonne la réparation et l'entretien du parc de véhicules du Programme extra-mural.

L'AGV gère actuellement environ 4 200 biens, y compris des véhicules de fonction, des voitures, des fourgonnettes, des camions légers, de l'équipement lourd (niveleuses, chargeuses), des camions lourds, des camions-citernes, des autobus scolaires et divers équipements. L'agence compte 250 employés, 28 installations de réparation, une installation de fabrication, 71 sites d'approvisionnement en carburant et un centre d'appel dans la province.

Faits saillants

- Collaboration avec la direction de l'aménagement des terres pour achever la mise en œuvre de nouveaux systèmes de gestion des ponts et de gestion des chaussées à l'appui du programme de gestion des actifs du MTI.
- Lancement d'une nouvelle application d'identification et de signalement des risques, pour la direction des ressources humaines, afin de soutenir le programme de santé et de sécurité du MTI. Cette application permet aux personnes présentes sur les chantiers et les lieux de travail de signaler les risques au moyen d'un formulaire en ligne et permet au MTI de suivre et de gérer correctement les dangers sur le lieu de travail.
- Progression du mandat de la stratégie du secteur aérien du Nouveau-Brunswick par l'intermédiaire du comité du Fonds de développement du secteur aérien du Nouveau-Brunswick.
- Rédaction d'une vue d'ensemble de la nouvelle *Loi sur les recours dans le secteur de la construction* et organisation d'une séance d'orientation et de formation à l'intention de l'équipe de construction du MTI. Présentation de l'orientation à l'Association des constructeurs de routes du Nouveau-Brunswick lors de son assemblée générale annuelle. Mise en place d'un processus et d'un site pour afficher les certificats d'exécution substantielle dans le site Web du MTI.
- Rédaction d'une vue d'ensemble et organisation d'une orientation et d'une formation sur la *Loi sur la passation des marchés publics* révisé et l'annulation de la *Loi sur les contrats de construction de la Couronne* qui l'accompagne. Révision de l'ensemble de la documentation et des formulaires associés, tels que les contrats types, les documents d'appel d'offres, les informations sur le site Web du MTI.
- Les plans de gestion définitifs ont été réalisés par la section de prévention et de gestion de la contamination (SPGC) pour les systèmes d'eau potable détenus et exploités par la Directions des opérations du MTI.
- Des audits du plan de gestion ont été réalisés sur huit des neuf systèmes d'eau potable détenus et exploités par la Directions des opérations du MTI. Les recommandations d'amélioration sont envoyées au personnel opérationnel et de gestion concerné pour être mises en œuvre.
- Des audits environnementaux ont été réalisés dans 30 des divisions d'entretien des routes du MTI et des installations de réparation de l'Agence de gestion des véhicules. Les recommandations d'amélioration ont été envoyées au personnel opérationnel et d'encadrement concerné pour être mises en œuvre.
- L'inspection après travaux du projet de remplacement du ponceau de la décharge du lac Mill sur la route 785 (M429) a été effectuée. La zone en amont de ce ponceau contient le seul habitat de frai connu et utilisé pour l'éperlan arc-en-ciel du lac Utopia, espèce de grande taille menacée. Le ponceau fonctionne comme prévu et assure le passage des poissons et des conditions d'habitat adaptées à l'utilisation continue de l'habitat de frai en amont.
- Le MTI a publié une nouvelle campagne de sensibilisation du public intitulée « Pensez Orignaux », axée sur la sensibilisation et la sécurité en cas de collision avec des animaux sauvages.

- Modification de la Loi sur l'entretien des infrastructures pour terrain marécageux afin de mettre en place le cadre juridique nécessaire à la protection des infrastructures publiques essentielles et à la réalisation des travaux nécessaires à l'atténuation du changement climatique.
- Modification de la Loi sur les travaux publics afin de permettre la cession rapide des biens immobiliers de manière à obtenir le meilleur rendement pour les contribuables et à répondre à la priorité d'un gouvernement abordable, réactif et performant.
- Soutien de la réforme de la gouvernance locale en modifiant la Loi sur la voirie afin de différencier les routes provinciales et les routes provinciales-municipales et de prévoir le maintien de l'entretien, y compris le partage des coûts avec toutes les formes d'administration locale.
- Lancement de la nouvelle vision, de la nouvelle mission et des nouvelles valeurs du MTI et organisation de séances de mobilisation avec le personnel dans toute la province afin d'identifier les domaines à améliorer au sein du Ministère.
- Lancement du premier défi visant à recueillir des approches créatives pour rendre les emplois plus sûrs, plus faciles ou plus efficaces. Les employés responsabilisés par le défi ont réalisé d'importantes améliorations organisationnelles et ont célébré les succès de l'équipe.
- Mise en œuvre d'initiatives 5S dans plusieurs ateliers de la Division des transports et de l'Agence de gestion des véhicules afin d'obtenir des espaces de travail propres et organisés tout en améliorant la sécurité des employés. Les certificats 5S ont été obtenus dans : Kelly Road, Fredericton Junction (route), Musquash et Hampton pendant que les travaux ont commencé / se poursuivent dans : Fredericton Junction (pont), Edmundston, Nigadoo, Woodmans Point et Loch Lomond.
- Après consultation du personnel du MTI, le Ministère a publié en juillet 2022 une liste interne des 20 principales possibilités d'amélioration en matière de recrutement, de santé et de sécurité, d'interactions avec le public, d'entretien des sites et d'équipement. La haute direction était chargée de la coordination, de la publication et de l'établissement de rapports réguliers sur l'état d'avancement des différentes actions.

Indicateurs de rendement clés des services stratégiques

Mesure du rendement :

Disponibilité des chasse-neige

Objectif de la mesure

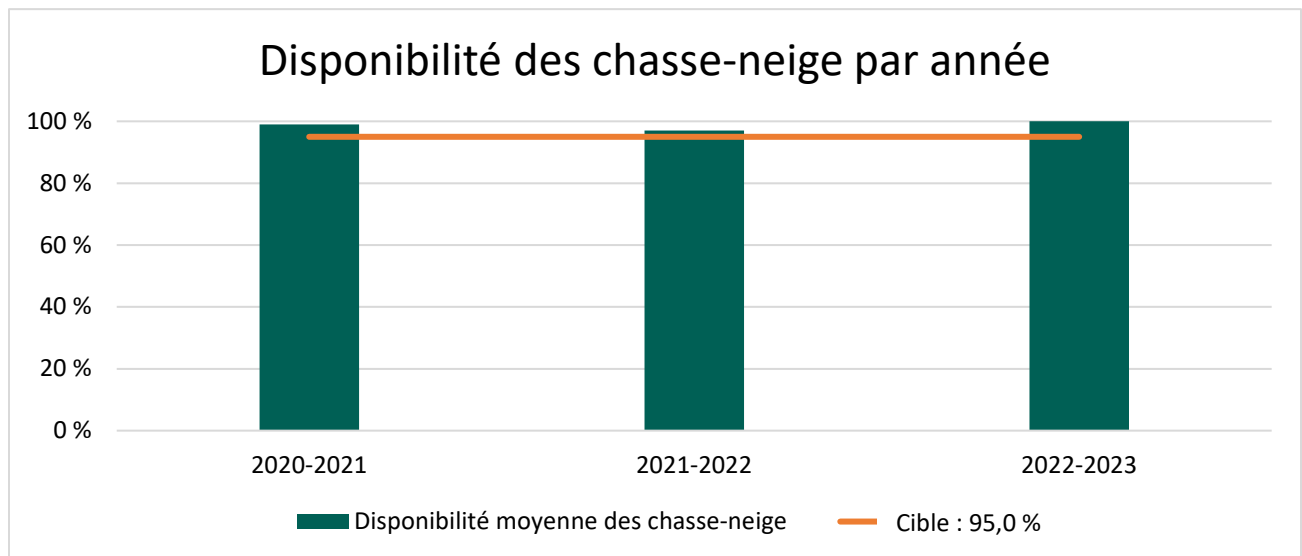
Faire le suivi de la disponibilité des chasse-neige à des fins de planification et de déploiement

Mesure

Disponibilité des chasse-neige

Description de la mesure

Les ateliers de réparation de l'AGV mettent à jour la disponibilité des camions chasse-neige avant midi, tous les jours, pendant la semaine de travail. Un camion chasse-neige est considéré comme étant disponible s'il peut être prêt dans un délai de 24 heures.



ANNÉE	DISPONIBILITÉ MOYENNE DES CHASSE-NEIGE	CIBLE : 95,0 %
2020-2021	99,0 %	95,0 %
2021-2022	97,0 %	95,0 %
2022-2023	105,0 %	95,0 %

Rendement général

Au cours des deux derniers exercices, la disponibilité moyenne des chasse-neige a été supérieure à l'objectif. En 2022-2023, la disponibilité était de 105,0 %⁶, et l'objectif est de 95,0 %.

Raison d'être de cette mesure

Il s'agit d'un indicateur ponctuel pour aider la Direction des opérations à planifier et à organiser l'intervention après une tempête. Bien que nous établissions un objectif hebdomadaire moyen de 95,0 %, la disponibilité réelle peut être influencée par les pénuries de pièces à l'échelle mondiale, la fréquence des tempêtes hivernales et d'autres répercussions indépendantes de notre volonté. La disponibilité quotidienne peut afficher d'importantes fluctuations en raison des camions utilisés après une tempête.

Qu'a-t-on fait pendant l'exercice financier 2022-2023 pour atteindre ce résultat ?

Les ateliers de réparation de l'AGV continuent de suivre les procédures opérationnelles normalisées.

⁶ Cela comprend les camions de déneigement de réserve.

Indicateurs de rendement clés des services stratégiques

Mesure du rendement :

Personnel formé sur la méthodologie d'amélioration

Objectif de la mesure

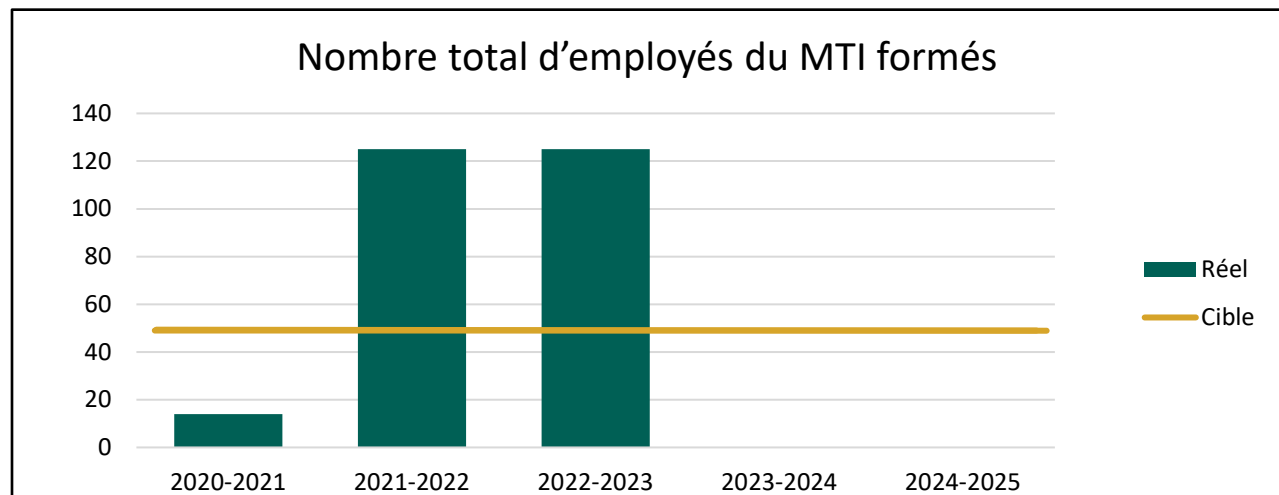
Augmenter le nombre d'employés formés aux méthodologies d'amélioration afin d'améliorer et d'intégrer une culture d'amélioration constante au sein du MTI et de mettre à la disposition du personnel des outils pour réduire le gaspillage, améliorer la prestation des services, réduire les coûts et réaliser des gains d'efficience dans les processus

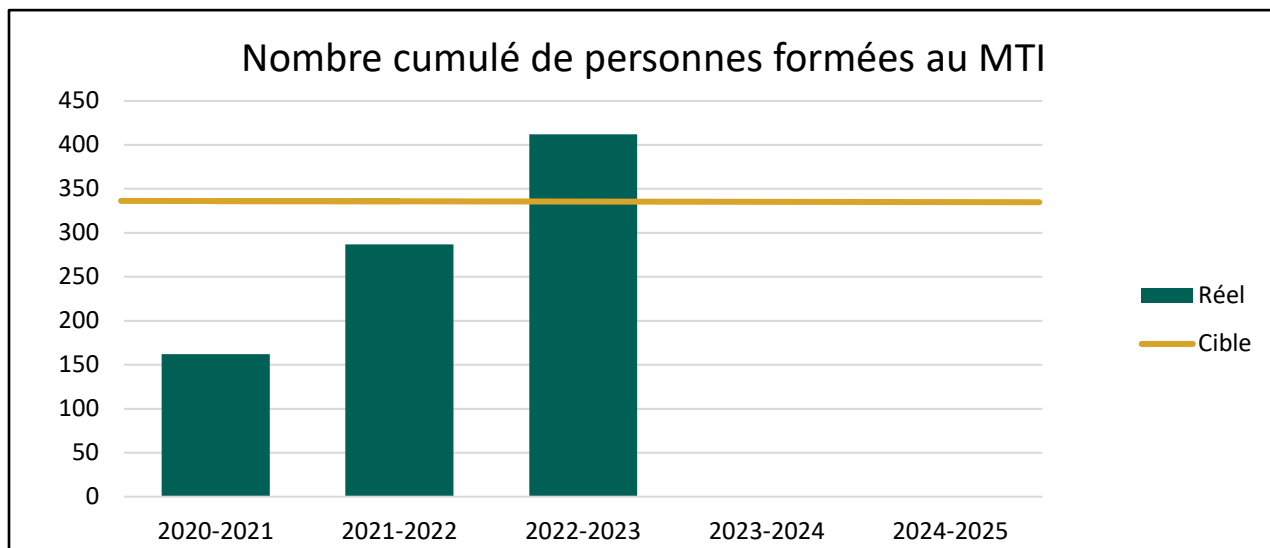
Mesure

Personnel formé sur la méthodologie d'amélioration

Description de la mesure

Nombre d'employés du Ministère formés à Lean Six Sigma (la formation Lean Six Sigma comprend la formation sur Ceinture blanche, Ceinture jaune, Ceinture verte, Ceinture noire, Maître Ceinture noire, responsable de processus, champion de projet et 5S), à l'innovation, à la gestion de projets et à la gestion du changement.





Rendement général

Nombre total d'employés du MTI formés au cours de l'exercice :

Réal en 2020-2021 : 14

Réal en 2021-2022 : 125

Réal en 2022-2023 : 125

Cible : 49

Personnel cumulatif du MTI formé jusqu'à la fin de l'exercice :

Réal en 2020-2021 : 162

Réal en 2021-2022 : 287

Réal en 2022-2023 : 412

Cible : 336 (environ 20,0 % du personnel formé)

Raison d'être de cette mesure

Suivre le nombre de personnes formées sur les méthodologies d'amélioration.

Qu'a-t-on fait pendant l'exercice financier 2022-2023 pour atteindre ce résultat ?

Possibilités de formation ciblée sur les 5S, les Ceintures jaunes et les Ceintures noires. Le personnel a également été encouragé à participer aux formations proposées par FCT, à savoir Innovation 101, Fondements de la gestion du changement et modules du programme de qualification en gestion de projet.

Indicateurs de rendement clés des services stratégiques

Mesure du rendement :

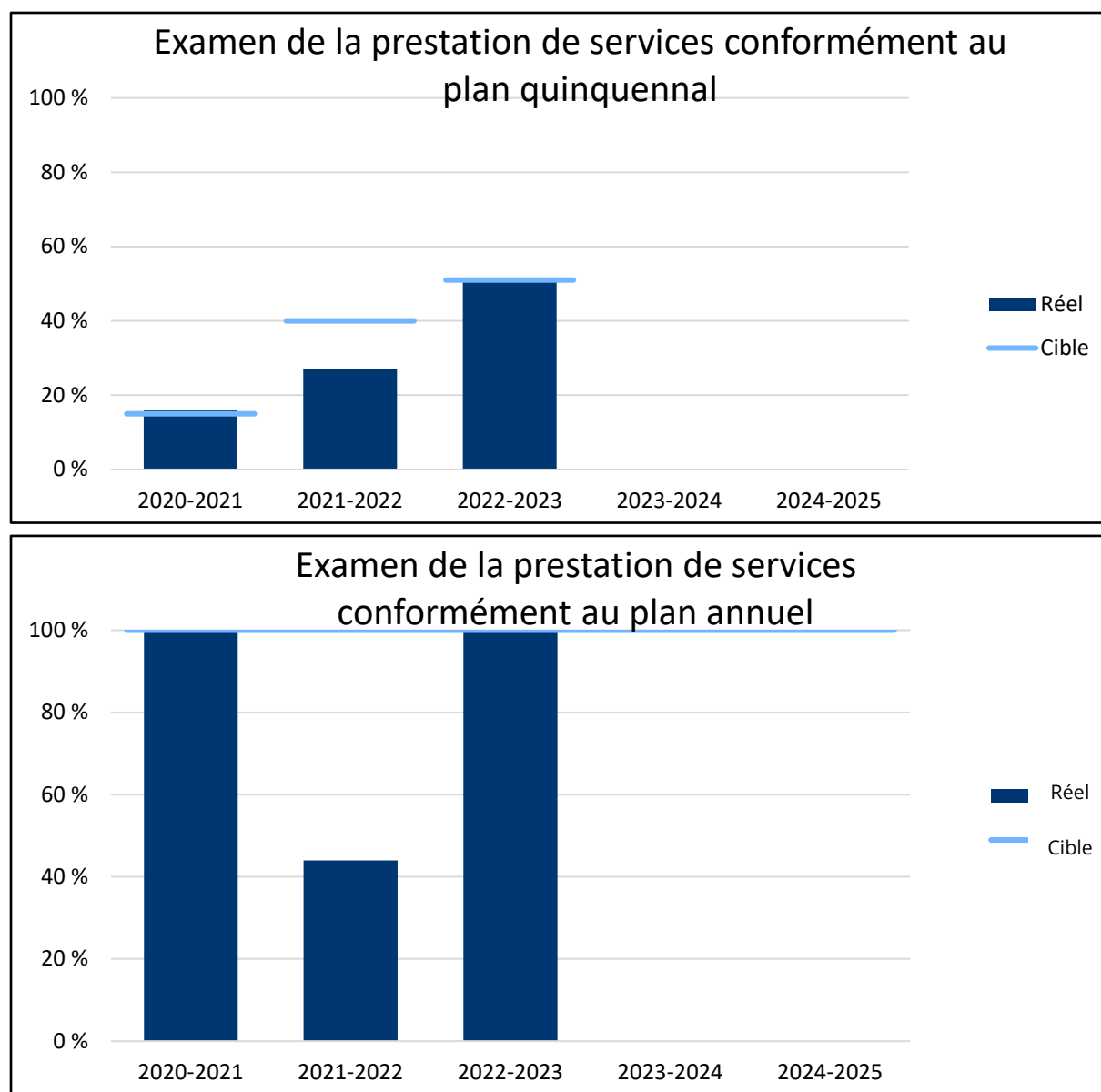
Examen de la prestation des services -respect du plan annuel et du plan quinquennal

Objectif de la mesure

Optimiser la prestation des services de programme

Description de la mesure

Pourcentage des programmes examinés selon les plans annuels et quinquennaux



Raison d'être de cette mesure

En 2019, le vérificateur général a recommandé que le MTI « élabore une politique de sous-traitance fondée sur des données probantes et un cadre décisionnel pour déterminer les programmes et les activités à sous-traiter » ([V1 Chapitre 3, 3.34](#)).

En réponse à la recommandation de l'auditeur général, le MTI a indiqué les programmes candidats devant faire l'objet d'un examen sur une période de cinq ans et a mis au point les outils d'évaluation et de politique d'accompagnement nécessaires.

Le Ministère valorise l'efficacité opérationnelle et le service de grande qualité, et s'engage à optimiser les ressources dans le cadre de ses activités. L'examen de la prestation de services permet de s'assurer que les décisions relatives au modèle de prestation de services (sous-traitance, contrats ou hybride) sont étayées par des données. Cette mesure démontre les progrès réalisés par le Ministère dans l'examen de la prestation des services associée à ses programmes et activités de la Division des transports. Le suivi des progrès par rapport aux objectifs annuels et quinquennaux aide le Ministère à devenir plus responsable de l'examen et de l'exécution de ses programmes.

Qu'a-t-on fait pendant l'exercice financier 2022-2023 pour atteindre ce résultat ?

Les examens de la prestation de services utilisent un cadre d'approche établi et un ensemble d'outils standard.

Au cours des trois premières années, 41 programmes ont été établis et 21 ont fait l'objet d'un examen de la prestation de services.

Vingt programmes en suspens doivent être examinés au cours des deux prochaines années.

Compte tenu du succès de l'initiative, cinq programmes candidats supplémentaires ont été inclus dans l'évaluation depuis le début.

Rendement général

Plan annuel

- Examen de la prestation des services pour 100,0 % des programmes (6 sur 6) indiqués dans le plan annuel 2020-2021 (objectif annuel de 100,0%)
- Examen de la prestation des services pour 45,0 % des programmes (5 sur 11) indiqués dans le plan annuel 2022-2022 (objectif annuel de 100,0 %)
- Examen de la prestation des services pour 100,0% des programmes (10 sur 10) indiqués dans le plan annuel 2022-2023 (objectif annuel de 100,0 %)

Plan quinquennal

- Examens de la prestation des services effectués pour 16,0 % (10 sur 37) des programmes totaux à la fin de 2020-2021 (objectif de 15,0 % la première année)
- Examens de la prestation des services effectués pour 27,0 % (10 sur 37) des programmes totaux à la fin de 2021-2022 (objectif de 40,0 % la deuxième année)
- Examens de la prestation des services effectués pour 51,0 % (21 sur 41) des programmes totaux à la fin de 2022-2023 (objectif de 51,0 % la troisième année)

DIRECTIONS RELEVANT DU SOUS-MINISTRE

Ressources humaines

La **Direction des ressources humaines** est chargée d'assurer un leadership et d'offrir un soutien au Ministère dans les domaines de la planification des ressources humaines, du mieux-être, de la santé et de la sécurité, du recrutement, de la classification, des relations de travail, de la gestion de l'invalidité, des relations avec les employés, de la formation et du perfectionnement, de la gestion du rendement, de la planification de la relève, de la gestion du changement, du développement organisationnel, des politiques de ressources humaines et de la mise en œuvre des programmes.

Faits saillants

Faits saillants

Au cours de l'exercice financier 2022-2023, la Direction des ressources humaines s'est concentrée sur les initiatives suivantes :

- Le maintien de la santé et de la sécurité est une des grandes priorités, qui s'ajoute à la réduction du taux d'accidents au MTI.
- Mise en œuvre des lignes directrices ministérielles en matière de dotation en personnel, ce qui a permis de procéder à 64 nominations sans concours.
- Participation à neuf salons de l'emploi et recrutement de 67 étudiants.
- Mise en place d'un système officiel de gestion au sein du Ministère.
- Participation à la phase de découverte initiale de la mise en œuvre du système de PRO Oracle Fusion au Ministère.

Indicateurs de rendement clés

Mesure du rendement :

Taux de fréquence (nombre de blessures par tranche de 200 000 heures travaillées)

Objectif de la mesure

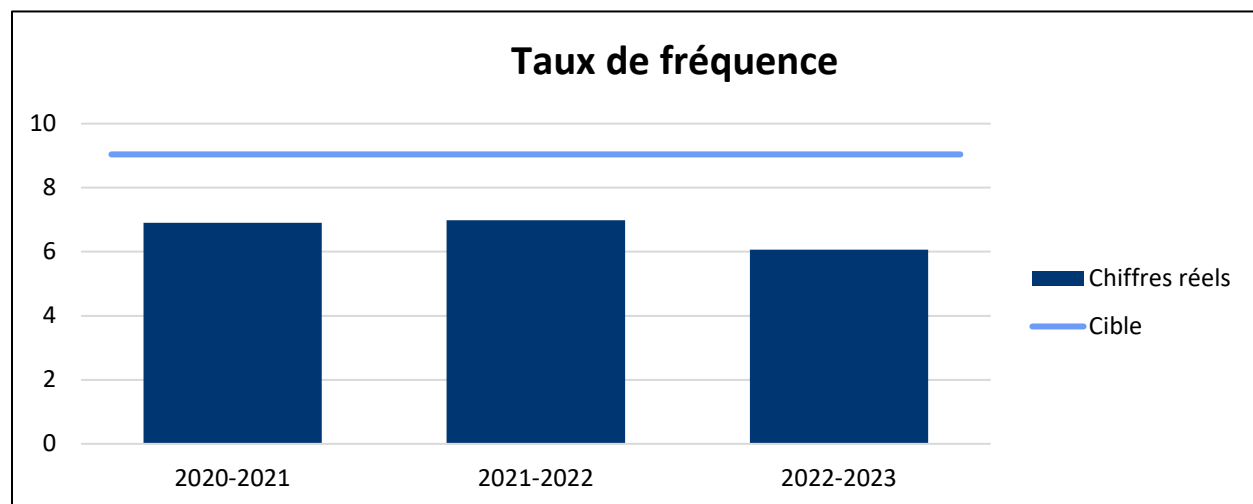
Culture de santé et de sécurité

Mesure

Taux de fréquence - nombre de blessures par tranche de 200 000 heures travaillées)

Description de la mesure

Le taux de fréquence est le nombre de réclamations présentées à Travail sécuritaire NB par tranche de 200 000 heures de travail. Plus particulièrement, il s'agit du nombre de réclamations pour l'année civile 2022, divisé par les heures d'exposition (heures de travail) et multiplié par 200 000⁷.



Rendement général

Le Ministère a présenté 81 demandes de remboursement à Travail sécuritaire au cours l'année civile

⁷ Puisque le nombre de réclamations par heure travaillée est assez faible, la pratique courante consiste à multiplier ce nombre par 200 000, ce qui correspond à peu près à 100 employés travaillant une année complète (2 000 heures chacun).

2022, pour un taux de fréquence de 6,06. Cela représente une légère augmentation du taux de fréquence et une diminution à sept demandes par rapport à l'année précédente⁸

Réel en 2020 : 6,90

Réel en 2021 : 6,98

Réel en 2022 : 6,06

Cible : 9,04

Raison d'être de cette mesure

Le Ministère appuie une culture dans laquelle la sécurité dans le milieu de travail est une des grandes priorités et importe à tout un chacun au quotidien. La mesure du taux de fréquence et des tendances en matière de blessures aide le Ministère à comprendre comment ses pratiques réduisent le nombre de blessures au travail, pour s'assurer que tout un chacun rentre à la maison en sécurité tous les jours.

Cette mesure ne donne qu'une image partielle de la situation. L'objectif du Ministère est de réduire le nombre d'incidents en encourageant le signalement des accidents évités de justesse et des conditions dangereuses, et en intervenant sur les actes dangereux.

Qu'est-ce qui s'est passé au cours de l'année 2022 pour obtenir le résultat?

Le MTI a continué de mettre en place un outil d'évaluation des dangers sur le terrain et de former le personnel à son utilisation, ce qui donne plus de contrôle à nos employés pour déterminer les dangers.

Le Ministère fait la promotion de son système de rapport et de suivi des risques en ligne HazID, récemment mis au point. Cet outil permet à tous les employés du MTI de signaler un danger identifié et de recommander une action avec un appareil mobile, qu'il s'agisse d'un appareil interne au GNB ou d'un appareil personnel.

⁸ Dans ce cas, un résultat réel inférieur ou égal à la cible est souhaité.

DIRECTION DES SERVICES FINANCIERS ET ADMINISTRATIFS

La **Direction des services financiers et administratifs** offre le soutien général au Ministère dans les domaines de l'administration financière, de la conduite des affaires et du soutien opérationnel. Cela comprend les systèmes administratifs et de comptabilité financière ; la surveillance organisationnelle et financière ; les prévisions et les rapports ; les budgets ordinaires et d'immobilisations ; les services consultatifs ; l'examen, l'évaluation et la mise en place des contrôles internes ministériels ; la gestion de tous les revenus ministériels, comme les ententes de contribution fédérales et les réclamations pour dommages matériels ; et divers services ministériels.

Fait saillant

Au cours de l'exercice financier 2022-2023, la Direction des services financiers et administratifs a continué de jouer un rôle clé dans le déploiement de la nouvelle mise en œuvre d'Oracle Fusion et fournir un soutien opérationnel aux direction et districts du MTI. Les travaux se poursuivent en ce qui concerne les nouveaux modules de planification des ressources de l'entreprise liés aux ressources humaines, à la paie et à la comptabilité des projets.

Indicateurs de rendement clés

Mesure du rendement :

Ratio des revenus réels aux revenus ordinaires budgétés

Objectif de la mesure

Éliminer les déficits et réduire la dette

Mesure

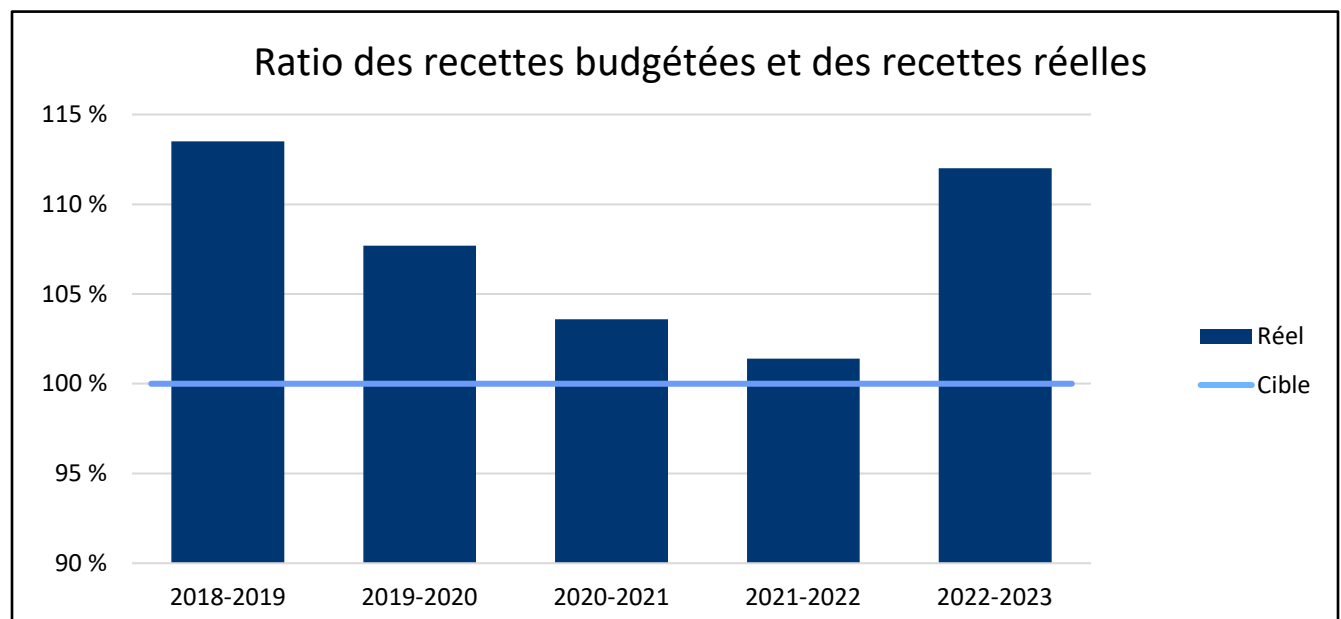
Ratio des revenus réels aux revenus ordinaires⁹ budgétés

Description de la mesure

La mesure compare les recettes réelles avec les recettes budgétées, afin que le Ministère puisse accorder la priorité à l'optimisation des recettes.

Rendement général

Le ratio des revenus réels aux revenus ordinaires budgétés pour le Ministère était de 112,2 %¹⁰.



⁹ Dans ce cas, un résultat réel supérieur (ou égal) à la cible pour l'exercice complet est souhaité.

¹⁰ Les dépenses du Ministère sont divisées en deux catégories : les dépenses ordinaires et les dépenses en capital. La mesure présentée dans ce rapport porte sur les efforts d'amélioration stratégique liés aux dépenses ordinaires budgétées, lesquelles ont trait aux coûts de fonctionnement quotidiens associés aux programmes gouvernementaux.

2021-2022 : 101,4 %

2022-2023 : 112,2 %

Cible : 100,0 %

Raison d'être de cette mesure

Cette mesure aide le Ministère à rester conscient des possibilités de production de recettes. Les recettes sont très importantes pour déterminer la situation financière du GNB. Des sources importantes de recettes pour le Ministère proviennent de la location de terrains et de la vente de permis spéciaux pour le transport de charges de poids ou de dimensions excédentaires sur les routes provinciales. L'augmentation des recettes permet de compenser le déficit du GNB.

Qu'a-t-on fait pendant l'exercice financier 2022-2023 pour atteindre ce résultat ?

Les revenus réels ont dépassé le budget cible du Ministère en raison d'augmentations dans plusieurs flux de rentrées.

Mesure du rendement :

Ratio des dépenses réelles aux dépenses ordinaires budgétées

Objectif de la mesure

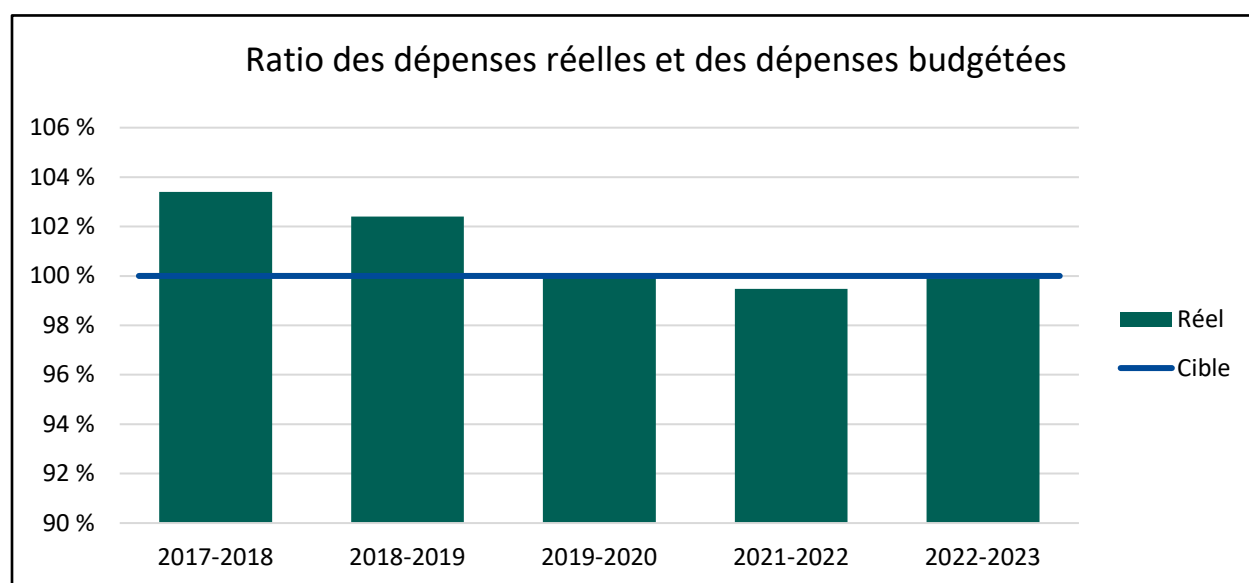
Éliminer les déficits et réduire la dette

Mesure

Ratio des dépenses réelles aux dépenses ordinaires¹¹ budgétées

Description de la mesure

Cette mesure vise à maîtriser et à gérer les dépenses pour respecter le budget de l'exercice financier du Ministère.



Rendement général

Le ratio des dépenses réelles aux dépenses ordinaires budgétées pour le Ministère était de 99,9 %.

¹¹ Dans ce cas, un résultat réel inférieur (ou égal) à la cible pour l'exercice complet est souhaité.

Raison d'être de cette mesure

Cet indicateur mesure la capacité du Ministère à gérer ses dépenses globales afin de respecter son budget. Le Ministère doit veiller à gérer ses dépenses en conformité avec le budget et être prêt à prendre des mesures correctrices si les dépenses projetées dépassent le budget durant l'année.

DIRECTION DES RADIOCOMMUNICATIONS

Survol

La **Direction des radiocommunications** offre des solutions technologiques, y compris des systèmes de communication vocale par l'entremise de plusieurs réseaux (y compris le système de radiocommunications mobiles à ressources partagées du Nouveau-Brunswick [RMRPNB]) et des services de répartition par l'entremise du Centre provincial de communications mobiles (CPCM) à l'ensemble du GNB et des organismes, ainsi qu'aux utilisateurs municipaux, fédéraux et bénévoles et à la GRC. Cela comprend le soutien aux interventions d'urgence permettant de fournir des communications durant divers types de situations d'urgence. Les services offerts par le CPCM comprennent des services de soutien à l'application de la loi et de sécurité des travailleurs à Justice et Sécurité publique, et à d'autres ministères et organismes, au moyen d'une série d'outils technologiques complexes. Le CPCM met à jour et coordonne les avis NB511 tout en offrant un certain nombre de services administratifs à l'échelle du gouvernement. La Direction administre le contrat d'utilisation du système de RMRPNB. Le RMRPNB est le système provincial de radiocommunications pour la sécurité publique essentiel à la mission, qui forme un vaste réseau radio pour la sécurité publique desservant les provinces maritimes. La Direction gère et entretient également le système GPS/AVL utilisé dans la flotte de véhicules du gouvernement et a récemment mis en place le Centre d'information sur les transports (TIC), un centre d'appel où le public peut demander des réparations liées aux transports ou aux routes.

Faits saillants

- Amélioration de la couverture et de l'interopérabilité pour le projet sur l'achigan à petite bouche du ministère des Ressources naturelles et du Développement énergétique dans une zone très reculée près de Deersdale, ce qui a nécessité l'utilisation de VTT pour déployer les ressources.
- Déploiement de la technologie satellite en Nouvelle-Écosse pour l'équipe de gestion des incidents (EGI) à Stellarton en raison de l'ouragan Fiona.
- L'interopérabilité a été assurée lors des incendies de forêt en Nouvelle-Écosse et au lac Stein, ainsi qu'entre les agences de recherche et de sauvetage maritimes et terrestres (garde côtière canadienne, RSS, OMU NB, GRC et services municipaux de lutte contre les incendies).
- Établissement de l'interopérabilité pour un exercice chimique, biologique, radiologique et nucléaire (CBRN) impliquant la GRC, les Forces armées canadiennes, les services d'incendie municipaux, Ambulance NB et les services de santé d'urgence de la Nouvelle-Écosse (EHS).
- Participation à l'exercice radio d'interopérabilité du Centre des opérations d'urgence (COU) d'OMU NB avec les Premières nations et les conseils tribaux.

INFORMATION FINANCIÈRE

État des recettes des recouvrements (en milliers de dollars)

RECETTES AU COMPTE ORDINAIRE	2022-2023 BUDGET PRINCIPAL	2022-2023 ACTUEL	ÉCART – DÉPASSEMENT (DÉPENSES INFÉRIEURES)
Rendement des investissements	5,0	7,9	2,9
Licences et permis	1 625,0	1 876,6	251,6
Achat de biens et de services	5 475,0	6 052,5	577,5
Amendements et pénalités	30,0	29,7	(0,3)
Recettes diverses	151,0	388,9	237,9
Total - Recettes au compte ordinaire	7 286,0	8 355,6	1 069,6

RECouvreMENTS AU COMPTE DE CAPITAL	2022-2023 BUDGET PRINCIPAL	2022-2023 ACTUEL	ÉCART – DÉPASSEMENT (DÉPENSES INFÉRIEURES)
Autre	2 500,0	3 060,3	560,3
Recouvrements au compte de capital - Canada	41 815,0	46 183,2	4 368,2
Total - Recouvrements au compte de capital	44 315,0	49 243,5	4 928,5
Les recouvrements au compte de capital ont augmenté en grande partie en raison de changements de calendrier pour les projets financés par le gouvernement fédéral.			

FONDS POUR L'AMÉNAGEMENT DES TERRES	2022-2023 BUDGET PRINCIPAL	2022-2023 ACTUEL	ÉCART – DÉPASSEMENT (DÉPENSES INFÉRIEURES)
Recettes de provenance interne	30,0	267,7	237,7
Recouvrements au compte de capital - provenance interne	620,0	2 574,7	1 954,7
Total - Fonds pour l'aménagement des terres	650,0	2 842,4	2 192,4
Les ventes et les prix du marché sont plus élevés que prévu.			

Dépenses par programme (en milliers de dollars)

UNITÉ DU PROGRAMME ORDINAIRE	2022-2023 BUDGET PRINCIPAL	TRANSFERTS DE CRÉDITS	2022-2023 BUDGET	2022-2023 ACTUEL	ÉCART – DÉPASSEMENT (DÉPENSES INFÉRIEURES)
Administration	15 193,0	821,8	16 014,8	13 967,8	(2 047,0)
Politiques et Affaires législatives, Partenariats stratégiques et des corridors commerciaux	1 783,0	45,3	1 828,3	1 530,3	(298,0)
Entretien	90 438,0	1 076,6	91 514,6	103 210,5	11 695,9
Entretien pendant l'hiver	73 967,0	21 706,8	95 673,8	103 383,2	7 709,4
Construction de ponts et de routes	3 011,0	1 110,7	4 121,7	3 495,5	(626,2)
Groupe des bâtiments	138 709,0	659,7	139 368,7	138 717,0	(651,7)
Société de voirie du Nouveau-Brunswick	26 800,0		26 800,0	26 504,7	(295,3)
Total - Compte brut ordinaire	349 901,0	25 420,9	375 321,9	390 809,0	15 487,1
Les dépenses ont augmenté principalement en raison de l'inflation.					

UNITÉ DU PROGRAMME D'IMMOBILISATIONS	2022-2023 BUDGET PRINCIPAL	2022-2023 ACTUEL	ÉCART – DÉPASSEMENT (DÉPENSES INFÉRIEURES)
Ponts	60 886,0	57 774,9	(3 111,1)
Routes	181 125,0	231 647,5	50 522,5

Programme d'amélioration des routes provinciales désignées dans les municipalités	15 000,0	16 384,5	1 384,5
Programme fédéral-provincial à frais partagés	81 834,0	92 131,0	10 297,0
Travaux publics et infrastructure	289 749,0	259 436,5	(30 312,5)
Agence de gestion de véhicules	22 000,0	22 452,8	452,8
Total	650 594,0	679 827,2	29 233,2

Les dépenses ont augmenté principalement en raison des conditions du marché et de l'inflation.

COMPTE À BUT SPÉCIAL	2022-2023 BUDGET PRINCIPAL	2022-2023 ACTUEL	ÉCART – DÉPASSEMENT (DÉPENSES INFÉRIEURES)
Résidence du lieutenant-gouverneur	120,0	16,5	(103,5)
Fonds pour l'aménagement des terres	1 800,0	1 749,4	(50,6)
Total – Compte à but spécial	1 920,0	1 765,9	(154,1)

AGENCE DE GESTION DE VÉHICULES	2022-2023 BUDGET PRINCIPAL	2022-2023 ACTUEL	ÉCART – DÉPASSEMENT (DÉPENSES INFÉRIEURES)
RECETTES			
Rétrofacturation	91 400,0	109 483,7	18 083,7
Recettes provenant de la vente de véhicules et de matériel	500,0	1 060,6	560,6
Total des recettes	91 900,0	110 544,3	18 644,3
DÉPENSES			
Dépenses opérationnelles	92 800,0	114 304,0	21 504,0
Dépenses au compte de capital	22 000,0	22 452,8	452,8
Dépenses totales	114 800,0	136 756,80	21 956,8

RÉSUMÉ DES ACTIVITÉS DE RECRUTEMENT

Conformément à l'article 4 de la *Loi sur la Fonction publique*, le secrétaire du Conseil du Trésor délègue à chacun des administrateurs généraux les activités de dotation de leur ministère respectif. Vous trouverez ci-dessous un résumé des activités de dotation du ministère des Transports et de l'Infrastructure pour l'exercice 2022-2023.

NOMBRE D'EMPLOYÉS PERMANENTS ET TEMPORAIRES EN DATE DU 31 DÉCEMBRE DE CHAQUE ANNÉE		
TYPE D'EMPLOYÉ	2022	2023
Permanent	1 532	1 585
Temporaire	78	106
TOTAL	1 610	1 691

Le Ministère a annoncé 213 concours, soit 128 concours publics (externes) et 85 concours restreints (internes).

Conformément aux articles 15 et 16 de la *Loi sur la Fonction publique*, le Ministère a effectué des nominations au moyen d'autres démarches visant à déterminer le mérite, sans concours, soit :

TYPE DE NOMINATION	DESCRIPTION DE LA NOMINATION	DISPOSITION DE LA LOI SUR LA FONCTION PUBLIQUE	NOMBRE
Emplois professionnels, scientifiques et techniques spécialisés	Une nomination peut être faite sans concours lorsqu'un poste requiert : - un niveau d'expertise et de formation poussé ; - un degré élevé de compétences techniques ; - l'embauche d'experts reconnus dans leur domaine.	15(1)	6
Programme d'égalité d'accès à l'emploi	Programme offrant aux Autochtones, aux personnes ayant un handicap et aux membres des minorités visibles l'égalité d'accès à des possibilités	16(1)a)	2

TYPE DE NOMINATION	DESCRIPTION DE LA NOMINATION	DISPOSITION DE LA LOI SUR LA FONCTION PUBLIQUE	NOMBRE
	d'emploi, de formation et d'avancement.		
Programme de gestion du talent ministériel	Employés permanents faisant partie des réserves de talents gouvernementales et ministérielles qui répondent aux quatre critères d'évaluation du talent, notamment le rendement, l'état de préparation, la volonté et le niveau d'urgence.	16(1)b)	3
Mutation latérale	Le processus de mutation du GNB facilite la mutation des employés au sein des parties 1, 2 (conseils scolaires) et 3 (régies de la santé) de la fonction publique.	16(1) ou 16(1)c)	29
Nomination d'employés occasionnels ou temporaires à un poste permanent	Une personne qui est embauchée à titre occasionnel ou temporaire en vertu de l'article 17 peut être nommée sans concours à un poste permanent ayant été bien classifié au sein de la fonction publique.	16(1)d)(i)	45
Nomination d'étudiants ou d'apprentis à un poste permanent	Les étudiants pour les emplois d'été, les étudiants universitaires ou collégiaux de programmes CO-OP ou les apprentis peuvent être nommés sans concours à un poste de premier échelon de la fonction publique.	16(1)d)(ii)	2

Conformément à l'article 33 de la *Loi sur la Fonction publique*, aucune plainte pour favoritisme allégué n'a été déposée auprès de l'administrateur général du ministère des Transports et de l'Infrastructure et aucune plainte n'a été soumise à l'ombudsman.

RÉSUMÉ DES PROJETS DE LOI ET DES ACTIVITÉS LÉGISLATIVES

Le Ministère a présenté trois modifications législatives au cours de l'exercice financier 2022-2023.

Le Ministère a présenté une modification à un règlement au cours de l'exercice financier 2022-2023.

NOM DU LÉGISLATION OU RÈGLEMENT	DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR	SOMMAIRE DES MODIFICATIONS
Loi modifiant la <i>Loi sur l'entretien des infrastructures pour terrain marécageux</i> https://laws.gnb.ca/en/pdf/as/2022-c.27.pdf	10 juin 2022	Modification des articles 1, 3, 4 et 14 afin d'autoriser le ministre à désaffecter l'infrastructure provinciale des marais, de prévoir une procédure de réclamation pour les propriétaires en cas de dommages, et d'autoriser le ministre à acheter des propriétés pour ou en relation avec l'infrastructure des marais.
Loi modifiant la <i>Loi sur la voirie</i> https://laws.gnb.ca/en/pdf/as/2022-c.26.pdf	10 juin 2022	Modifications des articles 1, 14, 31, paragraphes 31(1),(2),32, 32(2), 32(3), 34(2), 36(12)(b), 39(2), 39(10)(b)(ii), 39(10)(c)(ii), 39(17), 39(19), 39.1(1), 43(1)(a)(i), 43(1)(a)(ii), 43(1)(a)(iii), 44.1(1), l'article 47, le paragraphe 47(1), les articles 49, 49.1, les paragraphes 49.1(1)(d), 49.1(1)(g), 49.1(2), 49.1(3), 49.1(4), 49.1(5), 49.1(7), les articles 50, 51, et le paragraphe 77(1)(b) afin d'étendre les pouvoirs du ministre.
<i>Règlement 89-65, Modifications du Règlement sur les droits relatifs aux autorisations spéciales en vertu de la Loi sur les véhicules à moteur</i> https://www2.gnb.ca/content/dam/gnb/Departments/ag-	1 décembre 2022	Modifications des articles 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12.1, 13 et 15 d'augmenter les droits pour les autorisations spéciales pour aligner la structure de ce type de droits au Nouveau-Brunswick avec celles de nos homologues provinciaux et territoriaux et d'introduire les

NOM DU LÉGISLATION OU RÈGLEMENT	DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR	SOMMAIRE DES MODIFICATIONS
pg/PDF/RegulationsReglements/2022/2022-71.pdf		barèmes de droits proposés pour deux types d'autorisations (l'autorisation à privilège spécial et l'autorisation pour corridor stratégique).
Loi modifiant la <i>Loi sur les travaux publics</i> https://laws.gnb.ca/en/pdf/as/2022-c.44.pdf	16 décembre 2022	Modifications de l'article 1, des paragraphes 26(1), 26(2), 30(1), des articles 30.1, 31 et 34 afin d'augmenter le seuil de la valeur évaluée pour vendre sans l'approbation du lieutenant-gouverneur en conseil à 150 000 \$, de rendre compte des transactions une fois par exercice, de considérer un ouvrage public avant le transfert de l'administration et du contrôle et d'étendre le processus d'évaluation à ceux qui détiennent une désignation d'évaluateur immobilier canadien (CRA).

La liste des lois et règlements dont l'application relevait du Ministère en 2022-2023 est présentée à l'adresse suivante :

<https://laws.gnb.ca/fr/parcategorie/cs?categoryId=departmentId&itemId=transportation>

RÉSUMÉ DES ACTIVITÉS LIÉES AUX LANGUES OFFICIELLES

Introduction

Le Ministère a élaboré son plan d'action sur les langues officielles en 2015 et continue de le réviser au besoin. Ce plan comprend des activités stratégiques pour chacun des quatre secteurs principaux d'activités indiqués dans le Plan sur les langues officielles - Le bilinguisme officiel : une valeur fondamentale publié par le gouvernement du Nouveau-Brunswick. Les activités ministérielles associées aux quatre grands axes sont présentées ci-dessous.

Axe 1

Veiller à ce que la population ait accès à des services de même qualité en français et en anglais partout dans la province :

- Les profils linguistiques ont été mis à jour tout au long de l'année.
- Des informations sur la politique en matière de langue de service ont été communiquées au personnel et une page complète de l'intranet du Ministère est consacrée aux langues officielles (LO).
- Le Ministère continue d'appuyer la formation en langue seconde des employés afin de garantir l'accès à un service de qualité en anglais et en français partout dans la province.

Axe 2

Veiller à ce que le milieu et le contexte encouragent tous les employés à utiliser la langue officielle de leur choix au travail :

- Le processus et le formulaire d'évaluation du rendement du Ministère mettent en évidence le droit de l'employé d'avoir une évaluation du rendement dans la langue de son choix.
- On tient les petites et les grandes réunions de façon à encourager l'utilisation des deux langues officielles. Les employés ont accès à un outil de travail, Animer efficacement des réunions bilingues, qui est accessible sur le site intranet du Ministère.
- Le Ministère s'assure que ses employés peuvent rédiger des documents dans la langue officielle de leur choix.
- Le site intranet du Ministère est tenu à jour et contient des ressources et des coordonnées afin d'encourager l'utilisation des deux langues officielles.

Axe 3

Moyens stratégiques utilisés pour veiller à ce que les politiques et les programmes du gouvernement, nouveaux ou révisés, tiennent compte des réalités de la province concernant les langues officielles :

- Le Ministère s'est assuré que les programmes et politiques qui sont élaborés et mis en œuvre tiennent compte des communautés linguistiques officielles.
- Le Ministère a veillé à ce que toute l'information reçue du Bureau du Conseil exécutif soit communiquée aux employés dans les deux langues officielles.

Axe 4

Veiller à ce que les employés de la fonction publique connaissent et comprennent bien la *Loi sur les langues officielles*, les politiques et les règlements pertinents ainsi que les obligations qui incombent au gouvernement provincial en ce qui a trait aux langues officielles :

- Les politiques sur les langues officielles sont des composantes clés de l'orientation des employés. Le Ministère a mis tous les renseignements et les ressources à la disposition des employés et des gestionnaires.
- Les employés doivent lire les politiques sur la langue de service et la langue de travail chaque année, dans le cadre du processus d'évaluation annuelle du rendement.

Conclusion

Au cours de l'année 2022-2023, le ministère des Transports et de l'Infrastructure a continué de rappeler au personnel ses obligations en vertu des deux volets de la politique gouvernementale sur les langues officielles, soit la langue de travail et la langue de service.

Il convient également de noter que le Ministère a continué à soutenir les employés participant à des formations en langue seconde.

RÉSUMÉ DES RECOMMANDATIONS DU BUREAU DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

NOM ET ANNÉE DU SECTEUR DE VÉRIFICATION ET LIEN VERS LE DOCUMENT EN LIGNE	RECOMMANDATIONS
	TOTAL
Sous-traitance des travaux d'entretien et de construction des routes (2019) https://www.agnb-vgnb.ca/content/dam/agnb-vgnb/pdf/Reports-Rapports/2019V1/Chap3f.pdf	7

RECOMMANDATIONS MISES EN ŒUVRE	MESURES PRISES
Élaborer une politique d'externalisation fondée sur des preuves et un cadre décisionnel pour guider le choix des programmes et des activités à externaliser.	Le Ministère a adopté une politique et un cadre décisionnel sur lesquels s'appuyer pour déterminer les programmes de transport à externaliser, et montrer comment prendre les décisions concernant le modèle de prestation de programme.
Évaluer le risque d'une dépendance excessive à l'égard d'un fournisseur unique lorsqu'il prend des décisions d'externalisation.	Le cadre décisionnel comprend un processus de gestion du risque de dépendance excessive.
Enregistrer, assurer le suivi et faire régulièrement rapport de l'étendue et de la composition des travaux d'entretien et de construction externalisés.	Le Ministère a intégré le contenu et les orientations de la gestion du rendement dans son cadre décisionnel.
Évaluer comment les travaux routiers, comme la pose d'enduit superficiel, sont adjugés et exécutés dans tous les districts après une analyse coûts-avantages objective et fondée sur des preuves.	Au cours de l'exercice 2022-2023, le cadre décisionnel, qui tient compte des facteurs de compétence et permet l'exécution des programmes propres à chacun des six districts du Ministère, a servi à évaluer plusieurs programmes de la Division des transports.

RECOMMANDATIONS MISES EN ŒUVRE	MESURES PRISES
Inclure les dépenses d'immobilisations dans l'équipement essentiel lors de la planification de la manière la plus rentable d'effectuer les réparations de routes.	L'Agence de gestion des véhicules continue à répondre aux besoins opérationnels et de planification du Ministère grâce à ses pratiques de gestion du parc de véhicules. Au cours de l'exercice 2022-2023, l'utilisation du cadre décisionnel a permis de décider de l'achat d'équipements importants.
Acquérir des biens d'équipement par les moyens les plus rentables comme le démontre une analyse de rentabilisation.	Pour réaliser des économies pendant l'exercice financier 2022-2023, tous les chasse-neige ont été fabriqués à l'atelier de réparation central du Ministère.
Adjuger les travaux pour le remplacement de ponts et de ponceaux d'une manière rentable fondée sur des preuves et au moment voulu.	La politique et le cadre décisionnel s'appliquent à la prestation des programmes d'immobilisation des ponts et des ponceaux.

Toutes les recommandations ont été mises en œuvre.

RAPPORT AU TITRE DE LA LOI SUR LES DIVULGATIONS FAITES DANS L'INTÉRÊT PUBLIC

Comme le prévoit le paragraphe 18(1) de la *Loi sur les divulgations faites dans l'intérêt public*, l'administrateur général doit établir un rapport sur les divulgations d'actes répréhensibles qui ont été faites à un supérieur hiérarchique ou au fonctionnaire désigné de la subdivision des services publics dont il est responsable. Le ministère des Transports et de l'Infrastructure n'a reçu aucune divulgation d'acte répréhensible au cours de l'exercice financier 2022-2023.

ANNEXE A

L'état des routes est très important pour les automobilistes du Nouveau-Brunswick. Le Ministère a établi des cibles sur le pourcentage de routes en bon et en mauvais état, pour chaque type de routes. Afin de maintenir les routes dans un état acceptable, le Ministère suit des principes de gestion des actifs pour déterminer quelles routes il devrait traiter, et à quel moment le faire, de manière à réduire le coût total des routes pendant leur cycle de vie.

ANALYSEUR AUTOMATIQUE DE L'ÉTAT DES ROUTES

Le Ministère utilise un véhicule (Automatic Road Analyzer ou ARAN) pour recueillir des données afin de déterminer l'état des routes, qui permet d'obtenir des vidéos haute définition, des informations sur les ornières et la rugosité, ainsi que de détecter les nids-de-poule et les fissures en trois dimensions. Ces renseignements sont utilisés par le groupe de gestion des actifs pour déterminer les traitements routiers appropriés.

Les données sur l'état de toutes les routes de grande communication sont recueillies selon un cycle de deux ans. L'état de toutes les autres routes est recueilli selon un cycle de trois ans. Les données sont indiquées pour chaque année ci-dessous et montrent les changements de l'état des routes qui sont évaluées chaque année.

ÉTAT DES ROUTES EN 2022-2023

L'état des routes provinciales (bon, passable et mauvais) est présenté ci-dessous pour les exercices financiers 2020-2021, 2021-2022 et 2022-2023. Dans l'ensemble, il y a eu une hausse du pourcentage de routes dont la cote indique qu'elles sont en bon état et une baisse du nombre de routes jugées en mauvais état.

